

66511, Hautes-Alpes : 1888.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 5 janvier 1888,  
à Gap, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président  
du collège. — Président ou vice-pré-  
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le 5 du mois de janvier,  
nous (1) *Nabastie Eugène* Président  
du tribunal de première instance de *Gap*, nous sommes  
rendu dans la salle des *Assises* à *Gap*,  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département des *Hautes-  
Alpes*, convoqué en vertu du décret du *11 novembre 1887*,  
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Blanc Marius* ), né le *en 1817*.  
M. *Bertrand Eugène* ), né le *en 1846*.  
M. *Durand Julien* ), né le *en 1836*.  
M. *Escoffier Grégoire* ), né le *en 1826*.

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Sauran Martin*  
( ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884 portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en 3 sections de vote; de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>C</i>	—	<i>126</i>	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	—	<i>D</i>	—	<i>M</i>	—	<i>124</i>
3 <sup>e</sup> Section,	—	<i>N</i>	—	<i>Z</i>	—	<i>108</i>
4 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
7 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
8 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
9 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
10 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections. Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M. (2) <i>Galland, Joseph</i>
		Scrutateurs . . . . .	M. <i>Perrier, Etienne</i>
			M. <i>Bellon, Jean Pierre</i>
			M. <i>Odou, Fernand</i>
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M. <i>Sugier, Ferdinand</i>
		Scrutateurs . . . . .	M. <i>Saurebois, Auguste</i>
			M. <i>Bonn, Sylvain</i>
			M. <i>Eyrand, Christophe</i>
			M. <i>Jouglard, Antoine</i>
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M. <i>Villaron, Jean Louis</i>
		Scrutateurs . . . . .	M. <i>Raynier, Jacques</i>
			M. <i>Punache, Fernand</i>
			M. <i>Reynaud, Antoine</i>
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.

6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
				M.
		Scrutateurs . . . . .		M.
				M.
				M.
7 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
				M.
		Scrutateurs . . . . .		M.
				M.
				M.
8 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
				M.
		Scrutateurs . . . . .		M.
				M.
				M.
9 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
				M.
		Scrutateurs . . . . .		M.
				M.
				M.
10 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
				M.
		Scrutateurs . . . . .		M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *mmf*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....	124	124	"	"
2 <sup>e</sup> idem.....	122	123	1	"
3 <sup>e</sup> idem.....	107	107	"	"
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....	343	344	1	"

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
				<i>Chavix</i>	<i>Boretti-Vici</i>	<i>Provanac</i>	<i>Luçière</i>	<i>Lamignon</i>												
1 <sup>re</sup> Section .....	124	124		109	2	1	"	"												
2 <sup>o</sup> idem .....	123	122		102	"	"	2	"												
3 <sup>o</sup> idem .....	107	107		96	3	"	2	1												
4 <sup>o</sup> idem .....																				
5 <sup>o</sup> idem .....																				
6 <sup>o</sup> idem .....																				
7 <sup>o</sup> idem .....																				
8 <sup>o</sup> idem .....																				
9 <sup>o</sup> idem .....																				
10 <sup>o</sup> idem .....																				
TOTAUX .....	354	353		303	5	1	4	1												

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits .....	301
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements .....	353
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes .....	354

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....	353
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> .....	40
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés ..	313
MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> .....	157

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. <i>Chaix Eymien</i>	<i>trois cent trois</i>	303
M. <i>Beserini-Vico</i>	<i>cinq</i>	5
M. <i>Curie Frédéric</i>	<i>quatre</i>	4
M. <i>Laurent Léon</i>	<i>un</i>	1
M. <i>Araxantal Alfred</i>	<i>un</i>	1
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2) <i>blancs</i> .....	<i>quarante</i>	40

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal page 12), devra être supprimé.

M. (3) *Chaix Eymien* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *a* été proclamé sénateur *des Hautes-Alpes*

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

*Seane*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

**2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
<b>TOTAUX.....</b>				



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> Section.....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
7 <sup>e</sup> idem.....																				
8 <sup>e</sup> idem.....																				
9 <sup>e</sup> idem.....																				
10 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup>.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup>.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu <sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. <sup>(3)</sup>  
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue  
été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diversés du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

**3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section . . . . .				
2 <sup>e</sup> idem . . . . .				
3 <sup>e</sup> idem . . . . .				
4 <sup>e</sup> idem . . . . .				
5 <sup>e</sup> idem . . . . .				
6 <sup>e</sup> idem . . . . .				
7 <sup>e</sup> idem . . . . .				
8 <sup>e</sup> idem . . . . .				
9 <sup>e</sup> idem . . . . .				
10 <sup>e</sup> idem . . . . .				
TOTAUX . . . . .				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS requis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																	
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.								
1 <sup>re</sup> Section .....																					
2 <sup>e</sup> idem.....																					
3 <sup>e</sup> idem.....																					
4 <sup>e</sup> idem.....																					
5 <sup>e</sup> idem.....																					
6 <sup>e</sup> idem.....																					
7 <sup>e</sup> idem.....																					
8 <sup>e</sup> idem.....																					
9 <sup>e</sup> idem.....																					
10 <sup>e</sup> idem.....																					
TOTAUX.....																					

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits .....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargements..

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu<sup>(1)</sup> :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3) ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

A large empty table grid with approximately 10 columns and 15 rows, intended for recording data.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

*Vaut*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

**CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.**

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à <sup>dusoir</sup> ~~une~~ heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s *3, 4, 5*, les listes d'emargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s *6, 7, 8*, les feuilles de pointage;

Sous les n°s *9* à *11*, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	40	}	40
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	4		
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître. ....	"	}	"
Bulletins sur papier non blanc.....	"		
Bulletins portant des signes extérieurs.....	"	}	"
Bulletins divers.....	"		

Enfin, sous les n°s " à " , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

*Labatut*

Les Membres du bureau.

Le Secrétaire,

*M. Sarwan*

*Durand*

*E. Bertran*

*D. Sarwan*

*Chapuis*

A

DÉPARTEMENT  
des Hautes-Alpes.

ANNEXE  
à la circulaire  
du 14 novembre 1887.

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> 124 à 233 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)













On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 27<sup>e</sup> 1887 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.








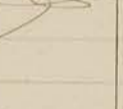
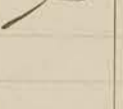


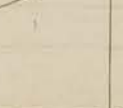
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
127	Laurelle Jean Louis délégué de Pignaux					
128	Davin Joseph délégué de St-Jérôme					
129	Davin Pierre délégué d'Avançon					
130	Davin Victor délégué de Valseur					
131	Debelley Jean délégué de Sigottier					
132	Dorreny Joseph Augustin, délégué de Réotier					
133	Dou Baptiste délégué de Gap					
134	Dupoux Joseph délégué de Corbier					
135	Durand Antoine délégué de Rosans					
136	Durand Jules délégué de Chorges					
137	Durand Pierre Commissaire d'Avant, de Savine					
138	Dusserre-Bresson Jean, délégué de St-Jean-Nicolas					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
139	Dusserre Hippolyte délégué de Lafare.					
140	Escallier Jean Commissaire d'arrondissement de La Bataie Neuve.					
141	Escallier Jean Joseph Maire, délégué de La Bataie Neuve.					
142	Escoffier Guegan délégué de St. Clément.					
143	Espagne Julien délégué d'Avancou.					
144	Espié Victor délégué de Serres.					
145	Espitalier Eugène délégué de Gagnac.					
146	Espitalier Joseph délégué d'Ancelet.					
147	Estienne Ferdinand délégué de La Pisse.					
148	Euzière Frédéric Commissaire de Gagnac de Gagnac.					
149	Eyméoud Jean délégué de Molins en Guyon.					
150	Eymouy Armand délégué de St. Clément.					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
151	Eyraud Cyille délégué d'Anville					
152	Eyraud Christophe délégué de St Bonnet					
153	Eyraud Dagany délégué de Glazie					
154	Eyraud Jozym délégué de St Bonnet					
155	Eysseric Antoine délégué de l'Alpine					
156	Eysseric Jean délégué de St André de Rosan.					
157	Farnaud Jacques délégué de Lethel					
158	Faure Clément Conseiller Général de Rosan.					
159	Faure Gignoux Jacques, délégué de Cervières					
160	Faure Gignoux Jean Nicolas, délégué de Cervières.					
161	Faure Léon, Conseiller d'arrondissement de Gays					
162	Faure René délégué de Pénac					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
163	Javier François délégué de Sigoyer.					
164	Tinat Ferdinand délégué de Gap.	Aucourt Marie suppléant				
165	Floret Alfred délégué d'Aspres-la-Croix					
166	Fournier Joseph ancien délégué de Ceillac.					
167	Gabriel Louis Philippe conseiller d'arrondissement de Ribier					
168	Galland Joseph délégué de Guillaume Beyrouse.					
169	Gallis Philippe délégué de St-Paul-aux-Bois					
170	Garcin Auguste délégué de Gap.					
171	Garcin (maire) délégué de Montgardin					
172	Garnier Joseph délégué de Puy-Eussat					
173	Gauthier Antoine délégué de L'Argentière					
174	Gauthier Jean conseiller d'arrondissement de L'Argentière					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
175	Gautier Jean délégué de Clansonne					
176	Gentiloin Joseph délégué de Lafare					
177	Gérard Jean Joseph délégué de Saint-Vincent					
178	Gérard (Pierre) délégué de Ristolar					
179	Girard Étienne délégué de Saint-Vincent					
180	Girard Commissaire de Vauger					
181	Girard Jean délégué de Chabotte					
182	Giroussin Victor délégué de Ribeyrie					
183	Gontard Dominique délégué de Savousson					
184	Gontard Frédéric délégué de Monteyre					
185	Gonsolin Henri délégué de Chauffayer					
186	Gonsolin Henri délégué de Saléran					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
187	Gorlier antoine Commissaire d'arrondissement, à Aiguillon.					
188	Gronovier Jean délégué de Chézy					
189	Grimard Joseph Député, Com. d'arr. de St Bonnet					
190	Guéin Jean délégué, de Gallard					
191	Guigues Étienne délégué d'Embrun					
192	Guiramanand Louis délégué de La Bâtie Neuve					
193	Honore Jean délégué de La Bâtie Vieille					
194	Hostachy Victor Commissaire d'arrondissement, de Jussimont					
195	Hugues Jean, délégué de Moyage et Bénévent					
196	Imbert Félix délégué d'Embrun					
197	Imbert Jacques Louis, délégué de Champcella					
198	Imbert Joseph délégué de St Jacques					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
199	Zoard Adolphe délégué de Villardrieux					
200	Zoard Honoré Conseiller d'arrondissement du Montétien.					
201	Jacob Adrien délégué de St. Chaffroy					
202	Jacques Laurent noir, délégué d'Égglieu					
203	Janel François délégué de Briançon					
204	Jartoux Joseph délégué de Lavinier					
205	Jossierand Louis délégué du Montétien ou B. com.					
206	Joubert Cyprien délégué de St. Marie					
207	Joubert Ernest délégué de St. Bonnet					
208	Joubert Jacques délégué de Lays					
209	Jouglar Antoine délégué de Romette					
210	Jouglard Ferdinand délégué de Gap.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
211	Jouve Antonin délégué de Jussieu					
212	Jouve Eugène délégué de Moyenne					
213	Jouve Jean Baptiste délégué de depuis Martin de Gagny					
214	Jouvent Louis délégué de Valseuse					
215	Julien Bardque, Conseiller d'arrondissement de 10 <sup>e</sup> circonscription					
216	Lagier, (Mout) délégué de de Lanoux					
217	Lagier Jacques délégué de Vallonise					
218	Lagier Jules délégué de Baratier					
219	Lagier Pierre, délégué de de Julien en Champagny					
220	Lambert Pierre Alexandre, délégué de Pierre d'Argentan					
221	Lapeyre Célestine, délégué de Étienne en Duff					
222	Laurent Pierre Conseiller d'arrondissement de Étienne en Duff					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
223	Laurençon Délégué.					
224	Lesbros Auguste délégué de Tayrac					
225	Loubet Jean, délégué d'Aiguillettes.					
226	Malo Victor Conseiller d'arrondissement, de Savines					
227	Martin Albert Conseiller d'arrondissement, d'Asper sur Buich.					
228	Martin Dominique délégué de Flamant d'Arcos.					
229	Martin Louis, délégué de Briancou					
230	Martin Eugène, délégué de Puy-Picou					
231	Martin Frédéric délégué de Montclaur					
232	Martin Jules délégué de la Bâtie Montvalon.					
233	Masse Eugène délégué de Brazier					
234	Mathomet Jules Conseiller d'arrondissement de la Grande					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
235	Maucoronel, (Maunif) délégué de Buisson.					
236	Maurel Joseph délégué de Rissoul.			<del></del>		
237	Maurel Victor délégué de Lombum.					
238	Mathieu Pierre délégué de Pometz.					
239	Meissimilly Charles Nicolas, délégué d'Avion.					
240	Melquiond antoin Etienne Piquet, délégué des Magnans.					
241	Merle Armand délégué de Montgenève.					
242	Meyer Jean délégué de St Laurent du Cros.					
243	Meyring Jean délégué de La Cluse.					
244	Michel antoin délégué de Châtammunfôge.					
245	Michel, moisi, délégué du Saugy.					
246	Michel Davin délégué de St Etienne d'Avancour.					





ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à <sup>127</sup> électeurs.

A *Gap*, le *28 Décembre* 1887.

Le Préfet *des Hautes-Alpes*,

*[Signature]*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent vingt-sept* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote:

*[Signature]*

Les Scrutateurs,

*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Briançon.</i>					
<i>Canton d'Aiguilles. 1823</i>					
<i>Abrier</i>	<i>Chabert Joseph</i>	<i>A.</i>	<i>Reynaud Jean</i>	<i>A.</i>	
<i>us</i>	<i>Talentin Antoine</i>	<i>A.</i>			
<i>Aiguilles</i>	<i>Tillan Joseph</i>	<i>A.</i>	<i>Guérin Augustin</i>	<i>A.</i>	
<i>us</i>	<i>Loubet Jean</i>	<i>A.</i>			
<i>Arvières</i>	<i>Blanc Jean Désiré</i>	<i>A.</i>	<i>Blanc Claude</i>	<i>A.</i>	
<i>us</i>	<i>Missimilly Charles Nicolas</i>	<i>A.</i>			
<i>Château-Ville vieille</i>	<i>Chier Mathieu</i>	<i>A.</i>	<i>Rozan Etienne</i>	<i>A.</i>	
<i>us</i>	<i>Chier Jean Louis</i>	<i>A.</i>			
<i>Molines en quercas</i>	<i>Lyméoud Jean</i>	<i>A.</i>	<i>Roulph François</i>	<i>A.</i>	
<i>us</i>	<i>Brunet Pierre</i>	<i>A.</i>			
<i>Ristolas</i>	<i>Gérard (main)</i>	<i>A.</i>	<i>Buier François</i>	<i>A.</i>	
<i>St-Jéran</i>	<i>Berge Etienne</i>	<i>A.</i>	<i>Amel Jean Alexandre</i>	<i>A.</i>	
<i>us</i>	<i>Philippe Jean Bapt</i>	<i>A.</i>			
<i>Canton de L'Argentière.</i>					
<i>L'Argentière</i>	<i>Rippert main</i>	<i>A.</i>	<i>Abail Sébastien</i>	<i>A.</i>	
<i>us</i>	<i>Gauthier Antoine</i>	<i>A.</i>			
<i>La Pisse</i>	<i>Rolland Etienne Vivier</i>	<i>A.</i>	<i>Girard Pierre Antoine</i>	<i>A.</i>	
<i>us</i>	<i>Etienne Ferdinand</i>	<i>A.</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Soy-Vincent	Alphard <i>Alphonse Camille</i>	A	Ablicy Jean Louis	A	
uy	Gérard Jean Jacques	A			
La Roche St <i>Recon-</i>	Poullilian Jean	A	Massioy Camille	A	
uy	Reynard Elie	A			
St Martin de <i>Quimper</i>	Jouve Jean B <sup>te</sup>	A	Hermitte Jean Louis	A	
uy	Tollin Claud Jean	A			
Tallouise	Lagier Jacques	A	Thard Etienne	A	
uy	Alphard J <sup>me</sup> Louis	A			
Les Figneaux	Dauvelle Jean Louis	A	Disdier Sébastien <i>Symphorien</i>	A	
uy	Melguiond Antonin <i>Théodore Boquet</i>	A			
Canton de Briançon.					
Briançon	Ollagnier Antonin	A	Garambois Claude	A	
uy	Faure René	A	Ollagnier Philogène	A	
uy	Audoyer Pierre Louis <i>Ernest</i>	A			
uy	+ Janet f <sup>er</sup> Etienne	A			
uy	Bompard Emma	A			
uy	Allemand Auguste	A			
uy	Martin Emile	A	/		
uy	Challier Nicolas	A			
uy	Silvestre Jean f <sup>er</sup>	A			
Cervières	Faure Gignoux <i>Jacques</i>	A	Faure Vincent Jean <i>Auguste</i>	A	
uy	Faure Gignoux Jean <i>Nicolas</i>	A	/		
Montgenière	Merk Marie	A	Merk Félix	A	
Névache	Baillie Marcel <i>Antonin</i>	A	Barrois Célestine	A	
uy	Pret Edouard	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
107 Puy St-André	Parnicoud-Roumy André	A	Parnicoud Carrin	A	
108 "	Parnicoud Escallon	A			
109 Puy St-Pierre	Martin Eugène	A	Merlin Dominique	A	
110 "	Amphoux Jean François	A			
111 Val-des-Prés	Prest Jules	A	Hillaire Maurice	A	
112 "	Chardon Pierre	A			
113 Villar St-Pancras	Cravail François	A	Fauré-Brac Joseph	A	
114 "	Boymard Joseph	A			
Canton de La Grave.					
115 La Grave	Carrand Paul	A	Mathonnet Ignace	A	
116 "	Liouneq-Léopold	A			
117 Villar-d'Aigne	Tzourd armand	A	Gonnet armand	A	
Canton du Monétier-de-Briançon.					
118 Le Monétier	Alliez Joseph	A	Bonnard François	A	
119 "	Brintinel Pierre Joseph	A			
120 "	Fosserand Louis	A			
121 St-Chaffrey	Albert Joseph	A	Blanchon Joseph	A	
122 "	Jacob armand	A			
123 La Salle	Borel Charles	A	Raby Edmond	A	
124 "	Lurin Edmond	A			
Arrondissement d'Embrun.					
Canton de Chorges.					
125 Brezières	Masse Eugène	A	Roux Joseph	A	
126 Chorges	Vivian Jérome	A	Fallut Pierre	A	
127 "	Durand Jules	A			
128 "	Arnaud Joseph	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
1176	Epinasses - Sarvan charles	A	Arbin Louis	A	
1177	Punier - Courcia auguste	A	Derbez Jean	A	
1178	Remollon - Roman Gustave	A	Ricard Xavier	A	
1179	" - Marc Joseph	A			
1180	Rochebume - Arbin Louis	A	Roussel Jean	A	
1181	Roussel - Arnaud fils	A	Chaine Michel	A	
1182	Chéris - Granoux main	A	Porel Antoine	A	
Canton d'Embrun.					
1183	Baratier - Lagier Jules	A	Fache Jean	A	
1184	Châteauneuf - Agnel Auguste	A	Lautaret Justin	A	
1185	" - Rostan Paul	A			
1186	" - Mottet Louis Roch	A			
1187	Crévoux - Pascal Jean	A	Jamon Pierre	A	
1188	Les Cottles - Pallet Edouard	A	Michel Camille	A	
1189	" - Chauvet Camille	A			
1190	Embrun - Guignes Edouard	A	Rigaud Camille	A	
1191	" - Arduin Auguste	A	Chevalier Camille	A	
1192	" - Lambert Félix	A			
1193	" - Maurel Victor	A			
1194	" - Roux Louis	A			
1195	" - Rayle Gaston	A			
1196	Les Orres - Rebattu Jean	A	Fortoul Louis	A	
1197	" - Roux Pierre	A			
1198	S <sup>t</sup> André <sup>d'Embrun</sup> - Bertrand Jean	A	Mottet Henri	A	
1199	" - Yvart Jean	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
1117	Sauveur	Auriant Jean	A	Liotard Jean	A	
1118	"	Lagier (Ant. E.)	A			
1119	Canton de	Guillestre.				
1120	Ceillac	Fournier Jean	A	Favier Claude	A	
1121	"	Puis Mathieu	A			
1122	Champcella	Imbert Jacques Louis	A	Joubert Jean	A	
1123	"	Chambon Louis	A			
1124	Eyglis	Jacques Laurent	A	Bonnardel Auguste	A	
1125	"	Argence Auguste	A			
1126	Traissinières	Baridon Jean	A	Ocière Jean Pierre	A	
1127	"	Baridon Alexis	A			
1128	Guillestre	Nocety Hippolyte	A	Imbert Louis	A	
1129	"	Chabard Claude	A			
1130	Mont-Dauphin	Drey Jean Louis	A	Lucotte Philibert	A	
1131	Réotier	Domery Joseph	A	Assand Philibert	A	
1132	"	Brun Pierre	A			
1133	Risoul	Maurel Joseph	A	Albrand Albrand	A	
1134	"	Brun Félix	A			
1135	S. Clément	Cymoni Auguste	A	Guillot Félix	A	
1136	"	Escoffier Guyon	A			
1137	S. Crépin	Combal Benoît	A	Albrand Etienne	A	
1138	"	Bernaudeau	A			
1139	S. Vass	Rostollan Jean	A	Guillaume Léon	A	
1140	"	Risoul Barthélémy	A			

1840

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton d'Orcières.					
1182	Champoléon	Ranc Joseph	A	Escallier Pierre	A
1183	"	Pourroy Jean	A		
1184	Orcières	Chevallier Jean	A	Picou Joseph	A
1185	"	Charrière Prosper	A		
1186	S <sup>t</sup> Jean S <sup>t</sup> Nicolas	Paille Célestin	A	Ranquis Jean	A
1187	"	Dussere-Bresson Jean	A		
Canton de Savines.					
1188	Puy-Lucebe	Garnier <sup>officier</sup>	A	Posq Adolphe	A
1189	Puy-Sanières	Rauchu André	A	Faurer-Jacques	A
1190	Reallon	Peiron François	A	Marenthier Marie-Joseph	A
1191	"	Peiron <sup>J<sup>e</sup></sup> Bassez	A		
1192	S <sup>t</sup> Apollinaire	Brunache Frédéric	A	Posq Martin	A
1193	Le Lauze	Michel Marie	A	Peze Auguste	A
1194	Savines	Jartoum Joseph	A	Mathieu Pierre Jacques	A
1195	"	Astier Joseph	A		
Arrondissement de Gap.					
Canton d'Aspres-sur-Buëch.					
1196	Agnielles	Bonhomme (Sinté)	A	Michel Auguste	A
1197	Aspremont	Olivier Victor	A	Pascal Jean	A
1198	"	Simon Joseph	A		
1199	Aspres-sur-Buëch	Roux Auguste	A	Barthélemy Louis	A
1200	"	Coréard Joseph	A		
1201	La Beaume	Oddoz Pierre	A	Pégou Hilaire	A
1202	"	Coréard Victor	A		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
122 La Haute-Beaume	Brun François	A.	Laurens Victor	A.	
123 La Faurie	Roux Pierre	A.	Maurel Paul	A.	
124 "	Basset Paul	A.			
125 Montbrand	Adou Julien	A.	Garnier Jules	A.	
126 St-Julien-en-Beauchêne	Pontoux Jean	A.	Courr Jean	A.	
127 "	Aubert Julien	A.			
128 St-Pierre-d'Argenson	Lambert Pierre-Alain	A.	Manent Pierre	A.	
Canton de Barcillonnette.					
129 Barcillonnette	Pipet Jacques-Auguste	A.	Pascal Julien	A.	
130 Esparron	Pons Joseph	A.	Michel Jean	A.	
131 Vitrolles	Millou Michel	A.	Robert Joseph	A.	
Canton de La Bâtie-Neuve.					
132 Avançon	Espagne Julien	A.	Michelon Jean	A.	
133 "	Davin Pierre	A.			
134 La Bâtie-Neuve	Guiramaud Louis	A.	Davin Jacques	A.	
135 "	Escallier Jean-Joseph-Urbain	A.			
136 La Bâtie-Vieille	Honori François	A.	Clément Joseph	A.	
137 Montgardin	Garcin (marin)	A.	Ferrand Joseph	A.	
138 Rambaud	Pascal J. B.	A.	David Auguste	A.	
139 La Rochette	Serret Jacques	A.	Faurie Jacques	A.	
140 St-Etienne-d'Avançon	Michel Aurin	A.	Bertrand Joseph	A.	
141 Talsereux	Jouvent Louis	A.	Gru Louis	A.	
142 "	Davin Victor	A.			
Canton de Gap.					
143 Chauden	Chabu Joseph	A.	Laurent Jacques	A.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
1831 La Treissinouse	Richier Philippe	A.	Panchoy Pierre	A	
1832 Gap	Finat Ferdinand	A	Chabaud	A	
"	Garcin Auguste	A	Aurouze	A	
"	Para Edouard	A			
"	Jouglard Ferdinand	A			
"	Tollaire Aimé	A			
"	Charnier José	A			
"	Dou Baptiste	A			
"	Espeyrie Eugène	A			
"	Rayne Frédéric	A			
1833 Manteyer	Queyrel François	A.	Cedou Auguste	A	
"	Goutard Frédéric	A			
1834 Pelliautier	Tallarini Eugène	A.	Leantier Jean	A	
1835 Rabou	Orcier Paulin	A	Gay Para (dejoins)	A	
1836 la Roche des ansards	Postaire Paul	A	Dupont Philippe	A	
"	Postaire Joseph	A			
1837 Romette	Jouglar Antonin	A	Martin Martin	A	
"	Brisset Dominique	A			
Canton de Laragne.					
1838 Eyguians	Perrin Jean	A	Tachier Job	A	
1839 Laragne	Chabaud fidèle	A	Euphème Balthazard	A	
"	Abel Théodore	A.			
1840 Lazer	Arnat Adrien	A	Tombard Désiré	A	
1841 Monétier - Allermont -	Pelloux Auguste	A	Duchêne Casimir	A	
1842 Montéglin	Euphème (maire)	A	Euphème Michel	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Poët	Aude Victor	A	Michel Marin	A	X
"	Angler Jean	A			
Uriage	Aquillon Nicolas	A	Arthaud Achille	A	
"	Chevaly Adolphe	A			
Tentavon	Cheval (main)	A	Dupuy Joseph	A	
"	Prouit (arg.)	A			
Canton d'Orpierre.					
Etoile	Loutton Antoine	A	Jullien Louis	A	
Lagrand	Parnaudy f. <sup>se</sup>	A	Erinquin Pierre	A	
Nossage et Bénivang.	Huguer Jean	A	Pellegrin Louis	A	
Orpierre	Ressegain Jules	A	Charuel Désiré	A	
"	Reynet Paul	A			
S <sup>t</sup> -Colombe	Brunel Edouard	A	Maigre Alfred	A	
S <sup>t</sup> -Lycice	Bernard Eugénie	A	Arthaud f. <sup>se</sup>	A	
Salon	Bertrand Eugénie	A	Crophième marins	A	
Erescloux	Samuel Onisipe	A	Bernard	A	
Canton de Ribiers.					
Antonaves	Audibert Auguste	A	Gabert Victor	A	
Barret-le-Bas	Larlin Charles	A	Larlin Pierre	A	
Barret-le-Haut	Moulléy Ferdinand	A	Audibrand *	A	Élections annulées par le Conseil de Préfecture.
Châteauneuf de Chabr.	Moulléy Jérôme	A	Peindoux René	A	
Courves	Arnica Auguste	A	Latit Louis	A	
Pomet	Mathieu René	A	Jouve Auguste	A	
Ribiers	Richard Antoine	A	Arnoux J. Louis	A	
"	Pellegrin Eugénie	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
1861	S. Pierre avey	Gallio Philippe	A	Bremont Jean	A
1862	Saléranis	Gonsolin Maurice	A	Bonnet Jean	A
Canton de Rosans.					
1863	Bruis	Sylvestre Joseph	A	Bompard Symphonie	A
1864	Chanousse	Clavel, marin	A	Roux Victor	A
1865	Montjay	Barre François	A	Rabasse Louis	A
1866	Moydans	Jouve Eugène	A	Guigou Jean	A
1867	Riberpet	Girousse Victor	A	Pégon Jean milliam	A
1868	Rosans	Souchon Julien	A	Reynier Antoine	A
1869	"	Durand Antoine	A		
1870	S. André de Rosans	Eysseric Jean	A	Pascal Antoine	A
1871	"	Samuel François	A		
1872	S. Marie	Joubert Cyrille	A	Combel Frédéric	A
1873	Sorbiers	Dupoux Joseph	A	Michelin Jean Baptiste	A
Canton de St Bonnet.					
1874	Arcele	Espritallier Jean	A	Escallier Jean	A
1875	"	Gyraud Cyrille	A		
1876	Bénévent et Charbillan	Rambaud Joseph	A	Davin Camille	A
1877	Buissard	Maucoronel marin	A	Chevallier Jean	A
1878	Chabottes	Trévolin Joseph	A	Andrieu Paulin	A
1879	"	Gyraud Jean	A		
1880	Chabotlonnes	Nicolas Jean	A	Mouron François	A
1881	Les Costes	Armiel Pierre	A	Reynaud adj.	A
1882	La Fare	Dussere Hippolyte	A	Frenoux Jean	A
1883	"	Gentillon Joseph	A		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Forest-S.-Julien	Pellegrin Germain	A	Proul Jean-Baptiste	A	
"	Chabot Ferdinand	A			
Les Infournas	Nal Pierre	A	Eyraud Joseph	A	
Laye	Joubert Jacques	A	Martin Eugène	A	
Molines	Hubert Vincent	A	Nouguier Eugène	A	
La Motte	Pillaron François	A	Eymard Désiré	A	
Le Noyer	Reynier Auguste	A	Reynier Pierre	A	
"	Villard, (Pontaléon)	A			
Poligny	Blache Jean	A	Gentillon Jean	A	
"	Reymond Pierre	A			
S. Bonnet	Eyraud Christophe	A	Eyraud Auguste	A	
"	Joubert Ernest	A			
"	Eyraud Joseph	A			
S. Eusèbe	Blanchard Hippolyte	A	Eyraud Victor	A	
"	Moyrier Pierre	A			
S. Julien en Champroux	Sagier Pierre	A	Brochier Cyrille	A	
"	Chabe Mathieu	A			
S. Laurent du Cros	Meyer Jean	A	Fauré Antoine	A	
"	Martin Dominique	A			
S. Léger	Reynier Jacques	A	Chazet (Hain)	A	
S. Michel de Chaillat	Blanchard Jean	A	Blanc Pierre	A	
"	Chabe Rustique	A			
Canton de S. Etienne en Devoluy					
Agnières	Poissering Étienne	A	Serres Jean	A	
La Cluse	Meyron Jean	A	Chaix Célestin	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>St Didier</i>	<i>Jouve antoine</i>	<i>A</i>	<i>Marchand Pierre</i>	<i>A</i>	
<i>uy</i>	<i>Chaillol Jean</i>	<i>A</i>			
<i>St Etienne en Dardug</i>	<i>Girard Etienne</i>	<i>A</i>	<i>Marin Fabouret</i>	<i>A</i>	
<i>uy</i>	<i>Lapeyre Celestin</i>	<i>A</i>			
<i>Canton de St Firmin.</i>					
<i>Aspres-les-Corps</i>	<i>Floret alphonse</i>	<i>A</i>	<i>Freyrier Jean Pierre</i>	<i>A</i>	
<i>uy</i>	<i>Prel Joachim</i>	<i>A</i>			
<i>Chauffayer</i>	<i>Gonsolin Henri</i>	<i>A</i>	<i>Gras Scaphin</i>	<i>A</i>	
<i>uy</i>	<i>Achin Jean</i>	<i>A</i>			
<i>Clémence - L. d'Amble.</i>	<i>Perrier Etienne</i>	<i>A</i>	<i>Philomen Liming</i>	<i>A</i>	
<i>Le Glaizil</i>	<i>Eyraud Dagany</i>	<i>A</i>	<i>Gaillard Ferdinand</i>	<i>A</i>	
<i>uy</i>	<i>Serret Jean Pierre</i>	<i>A</i>			
<i>Guillaume - Peyronne.</i>	<i>Gulland Joseph</i>	<i>A</i>	<i>Bellon Pierre</i>	<i>A</i>	
<i>St Firmin</i>	<i>Davin Jacques</i>	<i>A</i>	<i>Pellissier Joseph</i>	<i>A</i>	
<i>uy</i>	<i>Bernou Jacques</i>	<i>A</i>			
<i>St Jacques</i>	<i>Imbert Joseph</i>	<i>A</i>	<i>Gonsolin J. Adolphe</i>	<i>A</i>	
<i>St Maurice</i>	<i>Blanc Joseph</i>	<i>A</i>	<i>Perrier Eugène</i>	<i>A</i>	
<i>Villar-Loubière</i>	<i>Bellon Jean Pierre</i>	<i>A</i>	<i>Aernand Jean</i>	<i>A</i>	
<i>Canton de Serres.</i>					
<i>La Bâtie - Mont Valéon.</i>	<i>Martin Jules</i>	<i>A</i>	<i>Courmoulin Adolphe</i>	<i>A</i>	
<i>Le Bersac</i>	<i>Brun Sylvain</i>	<i>A</i>	<i>Givaudan Salomon</i>	<i>A</i>	
<i>L. Epine</i>	<i>Eysseric Antoine</i>	<i>A</i>	<i>Roustan Celestin</i>	<i>A</i>	
<i>uy</i>	<i>Nial Joseph</i>	<i>A</i>			
<i>Mérenil</i>	<i>Sarvebois Auguste</i>	<i>A</i>	<i>Liantard Victor</i>	<i>A</i>	
<i>Montclus</i>	<i>Martin Pierre</i>	<i>A</i>	<i>Richard Honoré</i>	<i>A</i>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montmorin	Mourre François	A	Julien Joseph	A	
"	Richard Marcel	A			
Montmond	Reynard Antoine	A	Brouchon Joseph	A	
La Piave	Pigou Etie	A	Fraire Julien	A	
S. Genis	Nicolas fidele	A	Lombard Etienne	A	
Savoursnon	Gordard Dominique	A	Moulet Pierre	A	
"	Prutinel Lucien	A			
Seres	Razaud Auguste	A	Loucard Joseph	A	
"	Espey Victor	A			
Sigottier	Debelley Jean	A	Pezin Paul	A	
Canton de Callard.					
Châteauvieux	Villard Joseph	A	Lambain Joseph	A	
Fouillouse	Gary Eugène	A	Robert Désiré	A	
Jarjayes	Brochier Jean	A	Allemand Jean	A	
Lardier	Robert Pierre	A	Pelleautier François	A	
Lettret	Tarmand Jacques	A	Léautier Eugène	A	
Neffes	Guypel Alphonse	A	Arnaud François	A	
La Saulce	Clement Etienne	A	Arène Joseph	A	
"	Pollard Jean	A			
Sigoyer	Nicollet Jean Marie	A	Paul Séguin	A	
"	Favier François	A			
Callard	Guévin François	A	Mourier Louis	A	
"	Augier Pierre	A			
Canton de Seynes.					
Chabestan	Clapier Louis	A	Augier Ferdinand	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Châteauneuf	Michel Antonin	A	Bertrand Auguste	A	
Châtillon-le-Désert	Hubert Jacques	A	Louis Jacques	A	
Clausonne	Gautier Jean	A	Pelloux Antonin	A	
Furmeuse	Courès Jean	A	Pallas Daniel	A	
Montmarais	Schard, Simon Jacques	A	Odelay Joseph	A	
"	Bouyer, Auguste Simon	A			
Ozel	Roubaud Victor	A	Motte Jean	A	
St-Auban	Desmond Pierre	A	Allouis Pierre	A	
Le Pail	Andrie Pierre	A	Pestre Victor	A	
Seynes	Rizoul Eugène	A	Mounier François	A	C. A. B.
"	Raymond Arsène	A			
"	Lesbros Auguste	A			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Gap le 11 <sup>Aug</sup> 1889.

*Le Préfet des Hautes-Alpes*  
*[Signature]*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

## LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Abel Eugène	Conseiller G <sup>al</sup>		1844
2	Abel Théodore	délégué de Lagnes		1840
3	Achard Jacques	- de Montmaur		1878
4	Achin Jean	- de Chauffays		1832
5	Agnel Auguste	- de Châteauneuf		1834
6	Aquillon Camille	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		1835
7	Aquillon Nicolas	délégué d'Uriage		1836
8	Albert Jacques	- de Chaffay		1843
9	Bernaudon Étienne Golo	- de St-Cépin		1840
10	Allard Paul	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		1850
11	Allermann Auguste	délégué de Briançon		1821
12	Alliéy Joseph	- du Monétier de 1877		1832
13	Alphand Aimé Camille	- de St-Jean		1843
14	Alphand Jean Etienne	- de Paillois		1836
15	Arnaut Adrien	- de Lazer		1852
16	Arnaut Clément	Conseiller G <sup>al</sup>		1816
17	Arnic Auguste	délégué de Courmeil		1849
18	Arnud Pierre	- des Costes		1832
19	Amphoux Jean François	- de St-Jean		1857
20	André Pierre	- de Saix		1821

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
21	Anglés François	délégué du Pôit.		1838
22	Anthoine Louis	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		1849
23	Arduin Auguste	délégué d'Embun		1856
24	Arène Hippolyte	Cons <sup>t</sup> d'Arrond <sup>t</sup>		1833
25	Argence Auguste	délégué d'Engliers.		1829
26	Arnaud fils	- de Roussel		1826
27	Arnaud Jean Jacques	Cons <sup>t</sup> d'arrond <sup>t</sup>		1848
28	Arnaud Joseph	délégué de Chazay		1850
29	Arthaud Emile	Conseiller d'arr <sup>t</sup> .		1847
30	Astier Joseph	délégué de Savinac		1850
31	Aubert Jacques	- de Châtillon le desert.		1852
32	Aubert Julien	- de St Julien en Beauchamp		1856
33	Aubert Vincent	- de Nohier en Champagnon		1839
34	Aubin Marie	- de Rochesblanc		1847
35	Aude Victor	- du Pôit		1832
36	Audibert Auguste	- d'Antonave		1843
37	Audoyer Pierre Auguste Emery.	- de Briancour		1857
38	Augier Auguste	Conseiller G <sup>al</sup>		1859
39	Augier Pierre	délégué de Callard		1827
40	Aurand Jean	- de St Lanneur		1839
41	Aymard Joseph	- de Villac St Ponsac		1837
42	Baillé Marcelin Antoine	- de Névaque		1843
43	Baillé Pierre	- de St Jean St Nicolas.		1818
44	Baridon Alexandre	- de Pessiniac	Ociere Jean Pierre	<del>1842</del> 1834
45	Baridon Jean Pierre	- de Pessiniac		1842

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
46	Barnoud André	délégué de Saint-André		1848
47	Barnoud Rogue	- de Saint-André		1839
48	Barniaudy François	- de Lagrand		1838
49	Barre François	- de Montjay		1846
50	Basset Paul	- de Lafaurie		1818
51	Bayle Gaston	- de Lembour		1833
52	Bégon Eli	- de la Piau		1820
53	Bellon Joseph	Conseiller G <sup>néral</sup>		1860
54	Bellon Jean Pierre	délégué de Villacoubert		1826
55	Berge Étienne	- de St-Jean		1828
56	Bermond Pierre	- de Fraubert		1849
57	Bernard Casimir	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		1820
58	Bernard Eugène	délégué de St-Cyrice		1825
59	Bernou Joseph	- de St-Jean		1829
+	60 Bertrand Eugène	- de Saléon		1846
61	Bertrand Ferdinand	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		1834
62	Bertrand Jean	délégué de St-André de Lembour		1835
63	Beynet Paul	- de Orpierre		1823
64	Blanc Athanasius	Conseiller Général		1848
65	Blache Jean	délégué de Polignac		1850
66	Blanc Jean-Denis	- de Arvieux		1824
67	Blanc Joseph	- de Champoléon		1838
68	Blanc Joseph	- de Remollon		1841
69	Blanc Joseph	- de St-Basile		1816
70	Blanc Xavier	Conseiller Général		1817

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
71	Blanchard Alphonse	Conseiller d'arrondissement		1876
72	Blanchard Hippolyte	délégué de St-Eustache		1841
73	Blanchard Just	délégué de St-Michel de Chaillet		1845
74	Boisserenc Etienne	- d'Agnieu		1834
75	Boissot Dominique	- de Romette		1832
76	Bompard Numa	- de Briançon		1832
77	Bonhomme (inst)	- d'Agnielle		1863
78	Bonniard Victor	Conseiller G <sup>ral</sup>		1855
79	Bontoux Jean	délégué de St-Julien en Beauchêne		1851
80	Borel Charles	délégué de la Salle		1836
81	Borel Jacques Eugène	Conseiller d'arrondissement		1834
82	Bosq Jean Louis	délégué de Mont-Dauphin		1826
83	Bouchie-Debelle	Conseiller Général		
84	Bourger Charrier	délégué de Montmarin		1837
85	Brochier Jean	- de Jarjayes		1831
86	Brun Félix	- de Risoul		1837
87	Brun François	- de la Beaume Haute		1830
88	Brun Jean	- d'Eyguian		1841
89	Brun Jules	Conseiller d'arrondissement		1836
90	Brun Pierre	délégué de Reotier		1856
91	Brun Sylvain	- du Bersac		1844
92	Brunache Frédéric	- de St-Apollinaire		1827
93	Brunel Edouard	- de St-Colombe		1833
94	Brunet Pierre	- de Solimieu ou Goygues		1827
95	Brustinel Casimir	- de Savournon		1832

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
96	Brunel Pierre Joseph	délégué de Montiers de 1832		1836
97	Carrand Paul	- de la Gravelle		1843
98	Chaband fidèle	- de Luragne		1845
99	Chabert Joseph	- d'Albuis		1850
100	Chabot Ferdinand	- de Forest St-Julien		1835
101	Chabrand Claude	- de Guillestou		1809
102	Chabrè Joseph	- de Chaudron		1861
103	Chabrè Mathieu	- de St-Julien en Champagne		1836
104	Chabrè Rustique	- de St-Michel de Chaillol		1828
105	Chaillol Jean	- de St-Désir		1837
106	Chaire Cyrille	Député.		1821
107	Challier Nicolas	délégué de Briancou		1823
108	Chambon Louis	- de Champcella		1845
109	Chancel Alphonse	Conseiller Général.		1856
110	Charsson Henri	Conseiller d'arrondissement		1831
111	Chardon Pierre	délégué de Val des Pies		1822
112	Charnier Ferdinand	- de Gap		1837
113	Charnier Prosper	- d'Occidre		1823
114	Charvet Armand	- de Crottes		1853
115	Cheval (maire)	- de Montevon		1841
116	Chevalier Jean	- d'Occidre		1843
117	Chevalier Adolphe	- d'Alpain		1844
118	Clapier Louis	- de Chabestan		1816
119	Clary Eugène	- de Guillestou		1836
120	Clavel (maire)	- de Chanousse		1836

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
121	Clement Eugene	délégué de La Saulce		1820
122	Combal Benoit	- de St. Crépin		1850
123	Corciaud Julien	- d'Aspres-sur-Bouix		1830
124	Corciaud Victor	- de La Beaume		1813
125	Coutton Antoine	- d'Étoile		1838
126	Créolin Jean	- de Chabottes		1851
127	Dauvelle Jean Louis	- de Niquers		1826
128	Davin Jacques	- de Firmian		1823
129	Davin Pierre	- d'Avançon		1821
130	Davin Victor	- de Valsuren		1855
131	Debelley Jean	- de Sigottier		1859
132	Domeny Joseph Auguste	- de Réstieu		1832
133	Dou Baptiste	- de Gays		1827
134	Dupoux Julien	- de Sorbiers		1815
135	Durand Antoine	- de Rosan		1825
136	Durand Julien	- de Chazay		1848
137	Durand Pierre	Conseiller d'arrondissement		1832
138	Dussere-Bresson Jean	délégué de St-Jean St-Médard		1831
139	Dussere Hippolyte	- de La Trave		1811
140	Escallier Jean	Conseiller d'arrondissement		1842
141	Escallier Jean Joseph Albain	délégué de La Batte Neuve		1832
142	Escoffier Gergois	- de St-Clement		1826
143	Espagne Julien	- d'Avançon		1852
144	Espie Victor	- de Serres		1831
145	Espitalier Eugene	- de Gays		1847

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
146	Epitallier Joseph	délégué d'Anceille		1840
147	Estienne Ferdinand	- de La Pison		1844
148	Euzien Jérôme	Conseiller Général		1842
149	Eymond Jean	délégué de Molinieu Gueyran		1860
150	Eymony Arselme	- de St. Clément		1845
151	Eyraud Cyrille	- d'Anceille		1842
152	Eyraud Christophe	- de St. Bonnet		1821
153	Eyraud-Bagamy	- de Glairil		1822
154	Eyraud Joseph	- de St. Bonnet		1843
155	Eysseric Antoine	- de Epine		1834
156	Eysseric Jean	- de St. André de Rosans		1833
157	Farnaud Jacques	- de Rethat		1829
158	Fauré Clément	Conseiller Général.		1829
159	Fauré Gignoux Jacques	délégué de Cervières		1837
160	Fauré Gignoux Jean Nicolas	- de Cervières		1829
161	Fauré Léon	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		1850
162	Fauré René	délégué de Briançon		1828
163	Favier François	- de Sigoyer		1832
164	Finat Ferdinand	- de Gap		1834
165	Floret Alfred	- de Aspres-la-Croix		1845
166	Fournier J. Antoine	- de Ceillac		1853
167	Gabriel Louis Philippe	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		1831
168	Galland Joseph	délégué de Guillaumes Peyronnet		1831
169	Gallis Philippe	- de St. Pierre d'Arves		1841
170	Garcin Auguste	- de Gap		1840



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
171	Garcin (Hain)	délégué de Montgardin.		1838
172	Garnier Frédéric	- de Puys-Eusèbe		1828
173	Gauthier Antoine	- de Largentien		1842
174	Gauthier Jean	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		1832
175	Gautier Jean	délégué de Charsonne.		1829
176	Gentillon Joseph	- de Lafare		1833
177	Gérard Jeanpierre	- de Puys-Vincin		1844
178	Gérard (Hain)	- de Bistolan		1821
179	Girard Étienne	- sup. Étienne Dionis		1849
180	Girard	Conseiller Général		1850
181	Girard Jean	délégué de Chabottes		1846
182	Girousse Victor	- de Ribesque		1834
183	Gontard Dominique	- de Laourmon		1843
184	Gontard Frédéric	- de Martey		1838
185	Gonsolin Henri	- de Chaufforge		1855
186	Gonsolin Maurice	- de Saléans		1835
187	Gorlier Antoine	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		1841
188	Granoux (Hain)	délégué de Ghin		1851
189	Grimard Joseph	Député.		1836
190	Grievin François	délégué de Gallard		1835
191	Guigues Étienne	- de Embun.		1854
192	Guiraud Émile	- de La Batière		1819
193	Honoré François	- de La Batière		1849
194	Hostachy Victor	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		1837
195	Hugues Jean	délégué de Noyac et Bénévent.		1826

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
196	Trubert Félix	délégué à Lambun		1832
197	Trubert Jacques Louis	- de Champuella		1862
198	Trubert Joseph	- de St-Jacques		1849
199	Tzourd Adolphe	- de Villan d'Arin		1828
200	Tzourd Honoré	Conseiller d'arrondissement		1821
201	Jacob Adrien	délégué de St-Chaffrey		1843
202	Jacques Louis Noé	- de Lyglican		1832
203	Janel François	- de Briançon		1826
204	Jartoux Joseph	- de Saviner		1841
205	Jossierand Louis	- de Monétien et Briançon		1821
206	Joubert Eugène	- de St-Marie		1834
207	Joubert Ernest	- de St-Bonnet		1838
208	Joubert Jacques	- de Lays		1825
209	Jouglar Antoine	- de Romette		1836
210	Jouglard Ferdinand	- de Gap		1841
211	Jouve Antoine	- de St-Désir		1819
212	Jouve Eugène	- de Meydanne		1853
213	Jouve Jean-Baptiste	- de St-Martin de Quimper		1824
214	Jouvent Louis	- de Valsère		1850
215	Jullien Paulque	Conseiller d'arrondissement		1834
216	Lagier, instituteur	délégué de St-Laveau		1841
217	Lagier Jacques	- de Vallouise		1827
218	Lagier Jules	- de Baratier		1840
219	Lagier Pierre	- de St-Julien au Champs		1839
220	Lambert Pierre Alexandre	- de St-Pierre de Vignerot		1834

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
221	Lapeyre Célestin	délégué de St. Eugène de Volp		1849
222	Lamens Pierre	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		1837
223	Laurençon Lion	Député.		1841
224	Lesbos Auguste	délégué de Peynes.		1843
225	Loubet Jean	- d'Aiguillettes.		1854
226	Malo Victor	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		1823
227	Martin Albert	Conseiller Général.		1847
228	Martin Dominique	délégué de St. Laurent du Cros.		1821
229	Martin Emile	- de Briancou.		1826
230	Martin Eugène	- de Puy St. Pierre		1845
231	Martin Frédéric	- de Montclaux		1831
232	Martin Jules	- de St. Sautier Mont Salon.		1836
233	Massé Eugène	- de Bréziers		1841
234	Mathomet Jules Michel	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		1840
235	Maucoronel (main)	délégué de Buisson		1841
236	Maurol Joseph	- de Pissul.		1845
237	Maurol Victor	- d'Ambrun		1856
238	Mathieu Pierre	- de Corret		1836
239	Meissimilly Charles Nicolas	- d'Arvioux		1833
240	Melquion Antonin Etienne Biguet	- de Nègreanne		1838
241	Merle Maurice	- de Montgenin		1847
242	Meyer Jean	- de St. Laurent du Cros		1841
243	Meyzenq Jean	- de la Cluse		1840
244	Michel Antonin	- de Chateaufort Vige		1815
245	Michel Marie	- du Sang		1820

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
246	Michel saunier	délégué de St Etienne d'Arvancour		1830
247	Millou Michel	- de Vitrolles		1824
248	Mouillet Ferdinand	- de Besset le Haut		1835
249	Mouillet fortuni	- de Chabanneuf de Chabanne		1826
250	Moune François	- de Montmorin		1826
251	Moussi Victor	Conseiller d'arrondissement		1837
252	Mottet Henri Roch	délégué de Châteauneuf		1842
253	Moynier Pierre	- de St Luce		1842
254	Nicolas fidèle	- de St Genis		1838
255	Nicolas Jean	- de Chabottomme		1844
256	Nicolas Jules	Conseiller Général		1839
257	Nicollet Jean	délégué de Sigoyer		1839
258	Nocety Hippolyte Jean	- de Puillestrie		1819
259	Oudon Fernand	- de Montbrant		1817
260	Oudon Bruno	- de la Beaume		1831
261	Blagnier Antoine	- de Briançon		1816
262	Olivier Victor	- d'Aspernon		1820
263	Orciere Paulin	- de Rabou		1847
264	Palluel Adrien	Conseiller d'arrondissement		1846
265	Para Edouard	délégué de Gap		1827
266	Pascal François	- de Crévins		1853
267	Pascal Jean Baptiste	- de Rumbaud		1852
268	Pascal Arsène	Conseiller d'arrondissement		1826
269	Pavie François	Conseiller Général		1843
270	Pellegrin Eugène	délégué de Ribier		1836

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de : . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
271	Pellegrin Gemin	délégué ou forestier - Julien		1815
272	Pelloux Auguste	- de Montieu - Allerant		1852
273	Perrier Étienne	- de Clémence d'ambel.		1840
274	Peyron Florent	- de Réallon		1841
275	Peyron J <sup>e</sup> Banz	- de Réallon		1829
276	Philip Jean Bapt <sup>e</sup>	- de St Jean		1842
277	Pipet Jacques Auguste	- de Barceillomette		1847
278	Planche André	- de St-Jean		1844
279	Pons Joseph	- d'Esparron		1832
280	Pons Martin	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		1834
281	Poullihan Joseph	délégué de la Roche - S. B. com.		1851
282	Pourroy Jean	- de Champoléon		1819
283	Prat Edouard	- de Nivache		1834
284	Prat Adolphe	Conseiller Général.		1831
285	Prat Jules	délégué de Val de B <sup>e</sup>		1838
286	Reil Joachim	- d'Aspreux 1 corps		1857
287	Provansal Alfred	Conseiller Général.		1831
288	Provansal Gustave	Conseiller Général.		1846
289	Queyras François Désiré	Conseiller Général.		1846
290	Ruis Mathieu	délégué de Caillaac		1850
291	Ruy Antoine	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		1816
292	Queyrel Adolphe	délégué de Neffer		1837
293	Queyrel François	- des Hauts		1843
294	Rambaud Joseph	- de Rivière d'Chambilla		1841
295	Raymond Eli	- de la Roche S. B. com.		1842

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
296	Raymond marins	délégué de Meynes		1820
297	Rayne Frédéric	- de Gap		1829
298	Razard Auguste	- de Serres		1842
299	Rebattu Jean	- de Orres		1806
300	Ressegain Jules	- d'Orpierre		1838
301	Reynard Antoine	- de Montmorin		1828
302	Reynard Pierre	- de Poligny		1836
303	Reynier Auguste	- du Broyer		1825
304	Reynier Jacques	- de Poligny		1841
305	Richard Antoine	- de Ribier		1834
306	Richard Marcel	- de Montmorin		1825
307	Richier Philippe	- de la Fressinière		1830
308	Rippert (Jean)	- de Argentière		1847
309	Risoul Barthélemy	- de Tave		1831
310	Rizoul Eugène	- de Meynes		1845
311	Robert Benoît	- de Lardier		1818
312	Rolland Étienne Vincent	- de la Pisse		1848
313	Rolland Jean	- de la Barda		1819
314	Roman Gustave	- de Remollon		1854
315	Rostain Joseph	- de la Roche des Armands		1848
316	Rostain Paul	- de la Roche des Armands		1838
317	Rostain Paul	- de Châteauneuf		1829
318	Rostolland Jean	- de Tave		1819
319	Roubaud Victor	- d'Oze		1825
320	Rouit Jacques	- de Ventavon		1833
321	Roux Auguste	- d'Aspremon biéché		1842

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de: . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
322	Roux Ernest	délégué d'Embun.		1847
323	Roux Jacques	Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .		1817
324	Roux Pierre	délégué de la Fosse		1827
325	Roux Pierre	- de Brier.		1836
326	Rozan Jean-Baptiste	Conseiller Général.		1823
327	Samuel François	délégué de St-Amand de Rosan.		1820
328	Samuel Anisippe	- de Lusléon		1835
329	Sarlin Charles	- de Baret le Bar.		1829
330	Sarvan Martin	- d'Espérance		1841
331	Sauvebois Auguste	- de Héronville		1847
332	Servel Jacques	- de la Rochette		1847
333	Servel Jean-Pierre	- de Glayzel		1842
334	Signoret Jules	Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .		1836
335	Simon Joseph	délégué d'Aspermont		1827
336	Siomet Léopold	- de la Grève		1845
337	Souchon Xavier	- de Rosan		1824
338	Sylvestre Jean-Baptiste	- de Briançon		1840
339	Sylvestre Joseph	- de Bruis		1845
340	Thiévenot	Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .		1803
341	Thier Jean-Louis	délégué de Château Rocavallée.		1858
342	Thier Mathieu	- - -		1847
343	Tourcier Auguste	- de Prémieux		1837
344	Tourrier Jean	- de Fumey		1840
345	Travail Florentin	- de Villain Panchan.		1838
346	Truphème (marie)	- de Montéglin		1842

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
347	Currie Etienne	délégué de la Salle.		1821
348	Jagnat Charles	Conseiller Général.		1851
349	Talentris Antoine	délégué d'Abuix		1828
350	Tallantin Eugène	- de Bellefontaine		1819
351	Tallet Etienne	- de Croten		1832
352	Tial Joseph	- de Spine		1802
353	Tial Pierre	- de Rufourmas		1840
354	Tillan Joseph	- d'Aiguille		1825
355	Tillar (Antoine)	- de Nozer		1840
356	Tillard Joseph	- de Châteauneuf		1843
357	Tillaron François	- de la Motte		1834
358	Tolin Claude J <sup>e</sup>	- de St. Martin de Quignivier		1835
359	Tivian fidele	- de Charges		1825
360	Tollaire Aimé	- de Gap.		1844
361	Yvant Jean	- de Grand d'Embrun.		1818



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A

Gap , le 27 Décembre 1887.

Le Préfet des Hautes-Alpes,  
*[Signature]*

DÉPARTEMENT

des Hautes-Alpes

A.C.

ANNEXE  
à la circulaire  
du 14 novembre 1887.

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU <sup>1<sup>er</sup></sup> BUREAU DE VOTE.

(N°s 1 à 126 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 27<sup>th</sup> 1887 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Abel Eugène Conseiller Général de Ribiers		/			
2	Abel Tridon délégué de Laragne.		/			
3	Richard Jacques délégué de Montmaur.		/			
4	Achin Jean délégué de Chaufroyes		/			
5	Agnel Auguste délégué de Châteauneuf		/			
6	Aguillon Louis Conseiller d'arrondissement de Laragne					
7	Aguillon Michel délégué d'Uppaix		/			
8	Albert Jacques délégué de Chaufroyes		/			
9	Bernardone Etienne, Cole, délégué de Cospin		/			
10	Allard Paul Conseiller d'arrondissement de Chouzy		/			
11	Allermann Auguste délégué de Briarson		/			
12	Allier Joseph délégué du Municipal de B <sup>on</sup>		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Alphonse Aimé Comité délégué de Puyf. Vincent.		9			
14	Alphonse Jean Comité délégué de Vallonville.		9			
15	Armat Adam délégué de Lazay.		9			
16	Armat Clément Comité Général de Gallard.		9			
17	Armit Auguste délégué de Cource.		9			
18	Armit Paul délégué de Coste.		9			
19	Arnaud <sup>Jean</sup> Paul délégué de Puyf. Pierre.		9			
20	Arnaud Paul délégué de Lair.		9			
21	Arnaud François délégué de Pech.		9			
22	Arthois Louis Comité d'avis de Lombard.					
23	Arduin Auguste délégué de Lombard.		9			
24	Arène Hippolyte Comité d'avis de de Gallard.		9			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Argona Auguste délégué de Ruglières		9			
26	Aimard Sidete délégué de Ronssey		9			
27	Aimard <sup>fr</sup> Jacques commissaire d'avant de Choisy		9			
28	Aimard Joseph délégué de Choisy		9			
29	Arthur Louis commissaire d'avant d'Oppierre		9			
30	Astier Joseph délégué de Savines		9			
31	Aubert Jacques délégué de Châtillon-le-Duc		9			
32	Aubert Julien délégué de St-Julien de Beaulieu		9			
33	Aubert Vincent délégué de Holain de Champrouan		9			
34	Aubin Marin délégué de Rochesurmeuse		9			
35	Aude Victor délégué de Poch		9			
36	Audibert Auguste délégué de D'Artonnes		9			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Audoyer Pierre Pascal Ernest, délégué de Briançon.		9			
38	Augier Auguste Comte de Ligniville de Barillonnetto.		9			
39	Augier Pierre délégué de Haltard.		9			
40	Aurrand Jean délégué de St-Jamou.		9			
41	Aymard Joseph délégué de Villar St-Pancras.		9			
42	Baille marcellin Artonne, délégué de Névaiche.		9			
43	Baille Pierre délégué de St-Jean St-Nicolas.		9			
44	Baridon Alexis délégué de Peyssinières.	Occire Jean Pierre suppléant de Peyssinières.	9			
45	Baridon Jean Victor délégué de Peyssinières.		9			
46	Barnoud André Escalon, délégué de Puyp. André.		9			
47	Barnoud Rousset André, délégué de Puyp. André.		9			
48	Barnaudy Francis délégué de Lagrand.		9			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Barre François délégué de Poligny		?			
50	Basset Paul délégué de la Faurie		?			
51	Bayle Gaston délégué d'Embrun.		?			
52	Bégou Elie délégué de La Pierre.		?			
53	Bellon Joseph conseiller général de Fournier		?			
54	Bellon Jean René délégué de Mellau fontaine		?			
55	Berge Etienne délégué de Fétaran.		?			
56	Bernard Pierre délégué de Faubandage		?			
57	Bernard Lucien conseiller général de Teyrie.		?			
58	Bernard Eugène délégué de F. Lypia.		?			
59	Bernou Joseph délégué de F. Fournier		?			
60	Bertrand Eugène délégué de Salon.		?			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Bertrand fudé Conseiller d'arrondissement de Sennecey		/			
62	Bertrand Jean délégué de St. André d'Emblay		/			
63	Beynet Paul délégué d'Orpèdre		/			
64	Blanc Bartholomée Conseiller d'arrondissement de la Bâtie sur Yonne		/			
65	Blanch Jean délégué de Bligny		/			
66	Blanc Jean Louis délégué d'Arvicourt		/			
67	Blanc Joseph délégué de Champolvaux		/			
68	Blanc Joseph délégué de Remollon		/			
69	Blanc Joseph délégué de St. Maurice		/			
70	Blanc Xavier Conseiller d'arrondissement de St. Maurice		/			
71	Blanchard Alphonse, conseiller d'arrondissement de Monetteville de Beaune		/			
72	Blanchard Hippolyte, délégué de St. Maurice		/			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Blanchard Jules délégué de St-Michel de Chastellot		?			
74	Boissereau Jean délégué d'Agnières		?			
75	Boisset Dominique délégué de Romette		?			
76	Bompard Anna délégué de Briancou		?			
77	Bonhomme, délégué d'Agnières.	Meukel Auguste	?			
78	Borriard Victor Commissaire Général d'Arbun		?			
79	Bontoux Jean délégué de Jubincourt		?			
80	Borel Charles délégué de la Salle.		?			
81	Borel Jacques Commissaire, Commissaire d'Arbun de Briancou.		?			
82	Bosq Jean Louis délégué de Montcauphin		?			
83	Bouchie-Debelle Commissaire Général de Guillelte		?			
84	Bourgeois Marie délégué de Montmau		?			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Brochier Jean délégué de Jazayes		?			
86	Brun Félix délégué de Risoul		?			
87	Brun François délégué de la Haute Beaume		?			
88	Brun Jean délégué d'Esquians		?			
89	Brun Jules conseiller d'arrondissement de Briançon		?			
90	Brun Pierre délégué de Ristin		?			
91	Brun Sylvain délégué de Bersac		?			
92	Brunach médecin, délégué d'Espollinsain		?			
93	Brunel Edouard délégué de Colombe		?			
94	Brunet Pierre délégué de Molines en Quercy		?			
95	Bruviel Louis délégué de Savournon		?			
96	Bruviel Pierre Jouyon, délégué d'Arbouvière de Bizon		?			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Carraro Paul délégué de la grave		?			
98	Chabanois fidèle délégué de Varegnay		?			
99	Chabert Joseph délégué d'Abbaye.		?			
100	Chabot Ferdinand délégué du forest de St Julien.		?			
101	Chabran Claude délégué de Guillote.		?			
102	Chabe Joseph délégué de Chaudun.		?			
103	Chabe Mathieu délégué de St Julien sur Champagny.		?			
104	Chabe Rostique délégué de St Nicolas de Chaillet.		?			
105	Chaillet Jean délégué de St Didier.		?			
106	Chaix Cyrille délégué, Comité général de terres		?			
107	Challice Nicolas délégué de Briangon		?			
108	Chambon Louis délégué de Champcella		?			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Chancel Alphonse Commune de Vignac.		?			
110	Charsson Henri Commune de L'Arboulet.		?			
111	Chardon Pierre délégué de Vallée de Pér.		?			
112	Charrier Paul délégué de Grip.		?			
113	Charrière Prosper délégué d'Orcier.		?			
114	Charvet Louis délégué de Crottes.		?			
115	Cheval (marc) délégué de Tentavon.		?			
116	Chevallier Jean délégué d'Orcier.		?			
117	Chevaly Augustin délégué d'Uppaix.		?			
118	Chapier Louis délégué de Chabestan.	Augustin Suppléant	?			
119	Chary Eugène délégué de Fouillouse.		?			
120	Clavel (marc) délégué de Chanoisse.		?			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à <sup>126</sup> électeurs.

A

*Gap*

, le

*20 Décembre* 188*7*.

Le Préfet,

*des Hautes-Alpes*

*Bellun*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

*cent vingt quatre*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*H. Galland*

Les Scrutateurs,

*Bellun*  
*Etienne Seris*  
*Odou*  
*VW cany*

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *3<sup>e</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N° *274* à *361* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *27<sup>e</sup> 1887* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.









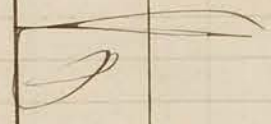

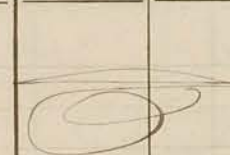

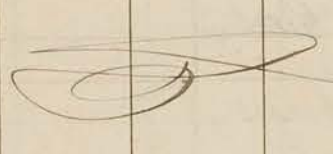


On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.




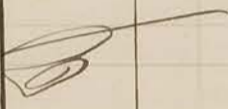


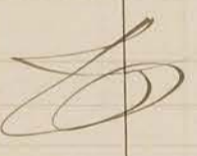
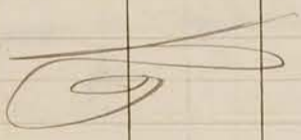

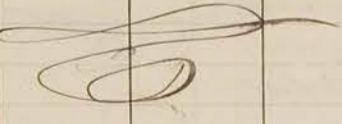

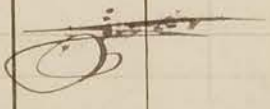
La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
254	Nicolas fidèle délégué de St Genis					
255	Nicolas Jean délégué de Chabottes					
256	Nicolas Jules Conseiller Général d'Orcières					
257	Nicollet Jean délégué de Sigoyer					
258	Nocetty Hippolyte délégué de Guillestre					
259	Oddou Firmin délégué de Montbrand					
260	Oddot Bruno délégué de La Beaume					
261	Ollagnier Antoine délégué de Briançon					
262	Ollivier Victor délégué d'Aspremont					
263	Orcière Paulin délégué de Rabou					
264	Pallud Adrien Conseiller d'arrondissement de Guillestre					
265	Paroc Edouard délégué de Gap					





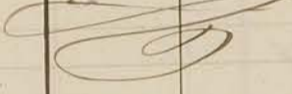
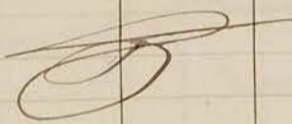


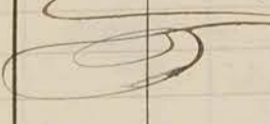
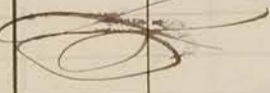




NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
266	Pascal François délégué de Crévous					
267	Pascal Jean Baptiste délégué de Rambaud					
268	Pascal Marius Conseiller d'Arrondt. de Barcelonnette					
269	Pavie François Conseiller Général de Savines					
270	Pellegrin Eugène délégué de Libiert					
271	Pellegrin Cormary délégué de Forêt St. Julien					
272	Pelloux Auguste délégué du Monétier Allemont					
273	Perrier Étienne délégué de Clémence d'Amel					
274	Peyron Florent délégué de Réallon					
275	Peyron Joseph Raphaël délégué de Réallon					
276	Philip Jean Baptiste délégué de St. Joray					
277	Pipet Jacques Augst. délégué de Barcelonnette					






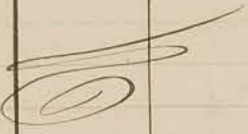




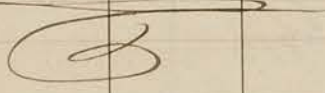

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
278	Plauchu André délégué de Puy-Sanières					
279	Pons Joseph délégué d'Esparron					
280	Pons Martin Conseiller d'Arround, de l'Argentière					
281	Poullilian Joseph délégué de La Roche-sous-Briançon					
282	Pourroy Jean délégué de Champoléon					
283	Prat Edouard délégué de Névache					
284	Prat Adolphe Conseiller Général de la Grave					
285	Prat Jules délégué de Val des Prés					
286	Prel Joachim délégué d'Assise les Corps					
287	Provansal Alfred Conseiller Général de L'aragne					
288	Provansal Gustave Conseiller Général de Chorges					
289	Queyras François Président, Conseiller Général de l'Argentière					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
290	Puis Mathieu, délégué de Ceillac					
291	Puy Antoine Conseiller d'Arondt. d'Aiguilles					
292	Queyrel Alphonse délégué de Neffes					
293	Queyrel François délégué de Manteignat					
294	Rambaud Joseph délégué de Bénévent & Charbillac					
295	Raymond Elie délégué de La Roche sous Briançon					
296	Raymond Marius délégué de Reynes					
297	Rayne Frédéric délégué de Gap					
298	Razaud Auguste délégué de Serres					
299	Rebattu Jean délégué des Ours					
300	Resegaire Jules délégué d'Orpierre					
301	Reynaud Antoine délégué de Montmond					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
302	Reynaud Pierre délégué de Poligny					
303	Reynier Auguste délégué du Noyer					
304	Reynier Jacques délégué de St Léger					
305	Richard Antoine délégué de Ribier					
306	Richard Marcel délégué de Montmorin					
307	Richier Philippe délégué de La freissinouse					
308	Rippert (Maire) délégué de L'Argentière					
309	Risoul Barthélemy délégué de Vars					
310	Rizoul Eugène délégué de Reynet					
311	Robert Bruno délégué de Lardier					
312	Rolland Etienne Vincent, délégué de La Pisse					
313	Rolland Jean délégué de La Saulee					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
314	Roman Gustave délégué de Remollon					
315	Rostain Joseph, délégué de La Roche des Arnauds					
316	Rostain Paul, délégué de La Roche des Arnauds					
317	Rostan, Paul, délégué de Châteauneuf					
318	Rostolland Jean, délégué de Vart					
319	Roubaud Victor délégué d'Osje					
320	Rouit (adjoint) délégué de Pentavon					
321	Roux Auguste délégué d'Après sur Buisch					
322	Roux Ernest délégué d'Embrun					
323	Roux Jacques conseiller d'arrondissement de Rosans					
324	Roux Pierre délégué de La Paurie					
325	Roux Pierre délégué des Orres					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
325	Rozan François Conseiller Général d'Aiguillet					
327	Samuel François délégué de St André de Rosans					
328	Samuel Onésime délégué de Crescléoux					
329	Sarlin Charles délégué de Barret le Bas					
330	Sauvan Martin délégué d'Espinasses					
331	Sauvebois Auguste délégué de Méruciel					
332	Serrel Jacques délégué de La Rochette					
333	Serrel Jean délégué du Glairil					
334	Signoret Jules Conseiller d'Arrondt. de Guillestre					
335	Simon Joseph délégué d'Aprumont.					
336	Sionnet Léopold délégué de La Grave					
337	Souchon Xavier délégué de Rosans					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
338	Sylvestre Jean 7 <sup>me</sup> délégué de Briancourt					
339	Sylvestre Joseph délégué de Briant					
340	Chévenot Conseiller d'arrond. de St Bonnet					
341	Chier Jean Louis délégué de Château-Ville-Vieille					
342	Chier Mathieu délégué de Château-Ville-Vieille					
343	Courcier Auguste délégué de Prunier					
344	Courrier Jean délégué de Furmevet.					
345	Cravail Florimond délégué de Hillard St. Pancrace					
346	Cruphème Marie délégué de Montégly					
347	Curin Etienne délégué de La Salle					
348	Fagnat Charles Conseiller Général de Briancourt					
349	Falentin Antoine délégué d'Alvies					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
350	Vallantin Eugène délégué de Pelleautier					
351	Vallet Etienne délégué des Cottet					
352	Vial Joseph délégué de St. Epine					
353	Vial Pierre délégué des Tournas					
354	Villan Joseph délégué d'Aiguillet					
355	Villar (Instituteur), délégué du Nozet					
356	Villard Joseph délégué de Châteauneuf					
357	Villaron François délégué de La Motte					
358	Violin Claude Joseph délégué de St. Martin de Quayrières					
359	Vivian fidèle délégué de Chorges					
360	Vollaire Aimé délégué de Gap					
361	Want Jean délégué de St. André d'Embray					



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à

108

électeurs.

A

Gap

, le

28 Décembre 1887.

Le Préfet,

des Hautes-Alpes

*[Signature]*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

cent sept

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Villarou*

Les Scrutateurs,

*Meynier & Compagnie*

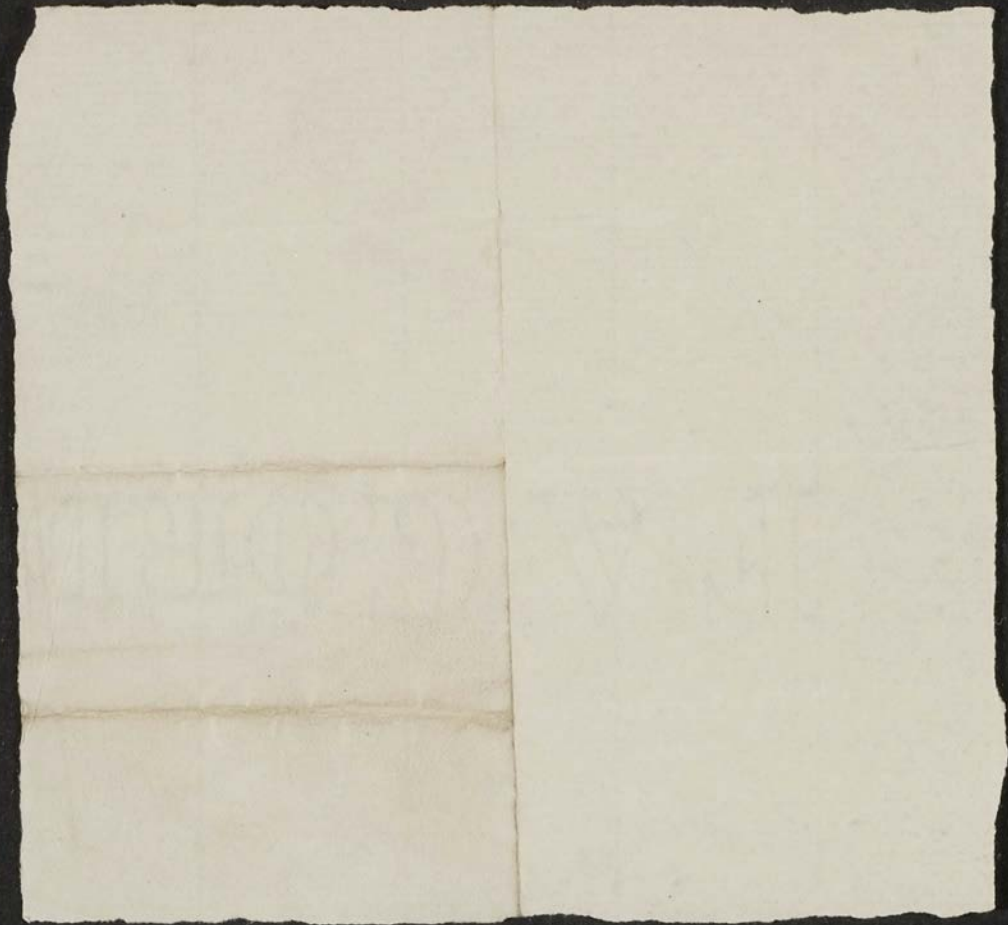
*Raynaud*

*J. Auguste Aguerre*

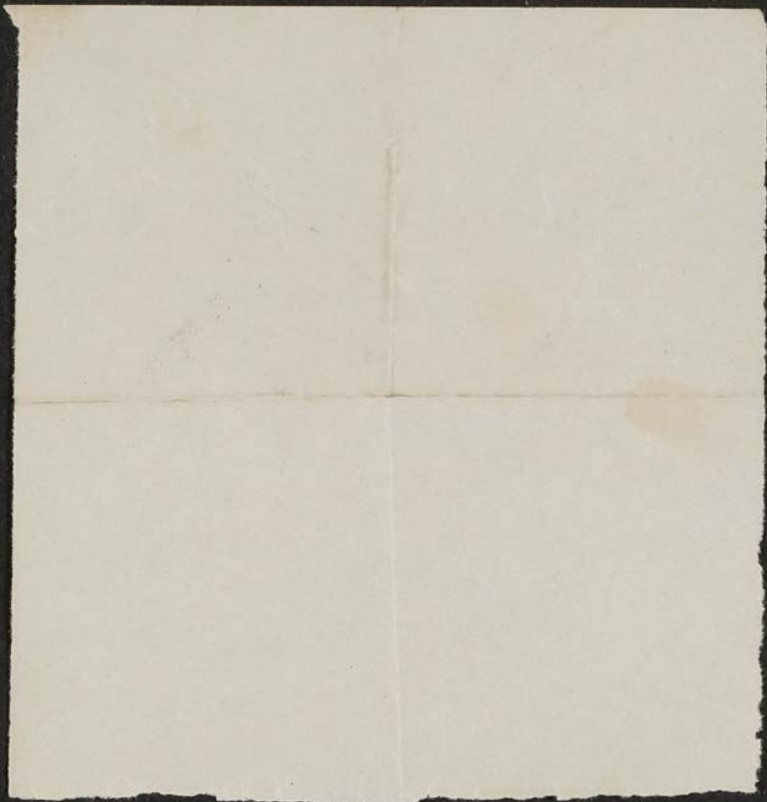
*Bremond*

9

Bulletin blanc  
ou noir



3



3



2



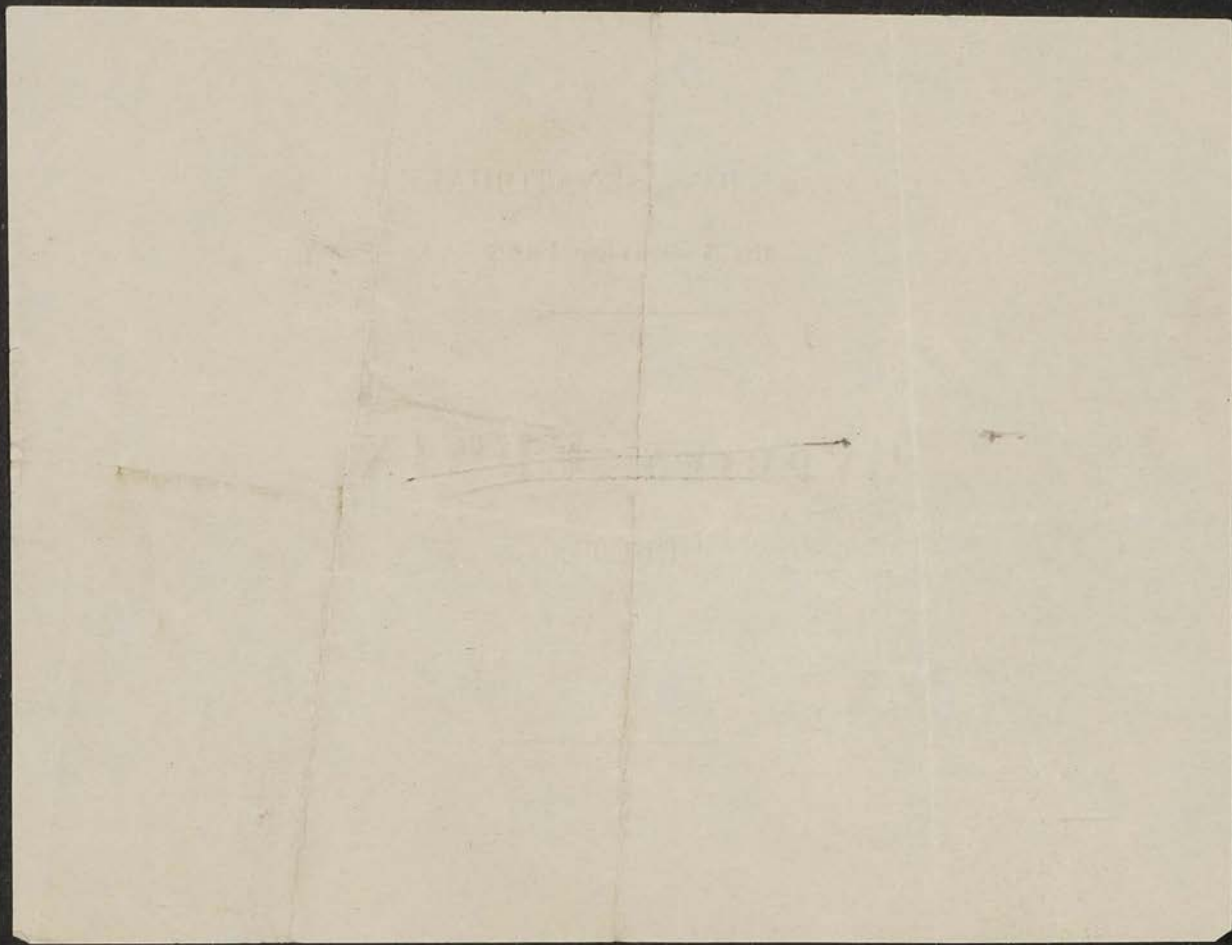
ELECTION SÉNATORIALE

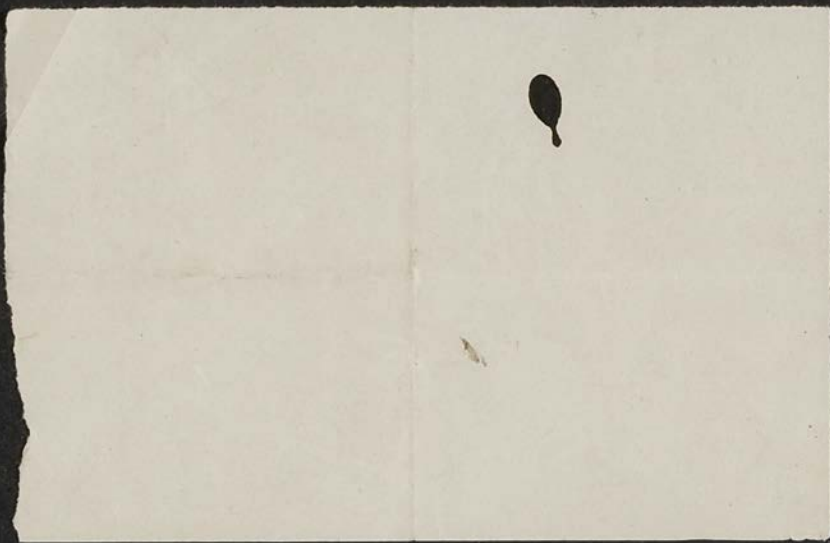
Du 5 Janvier 1888


---

~~CYPRIEN CHAIX~~

DÉPUTÉ







2

ELECTION SÉNATORIALE

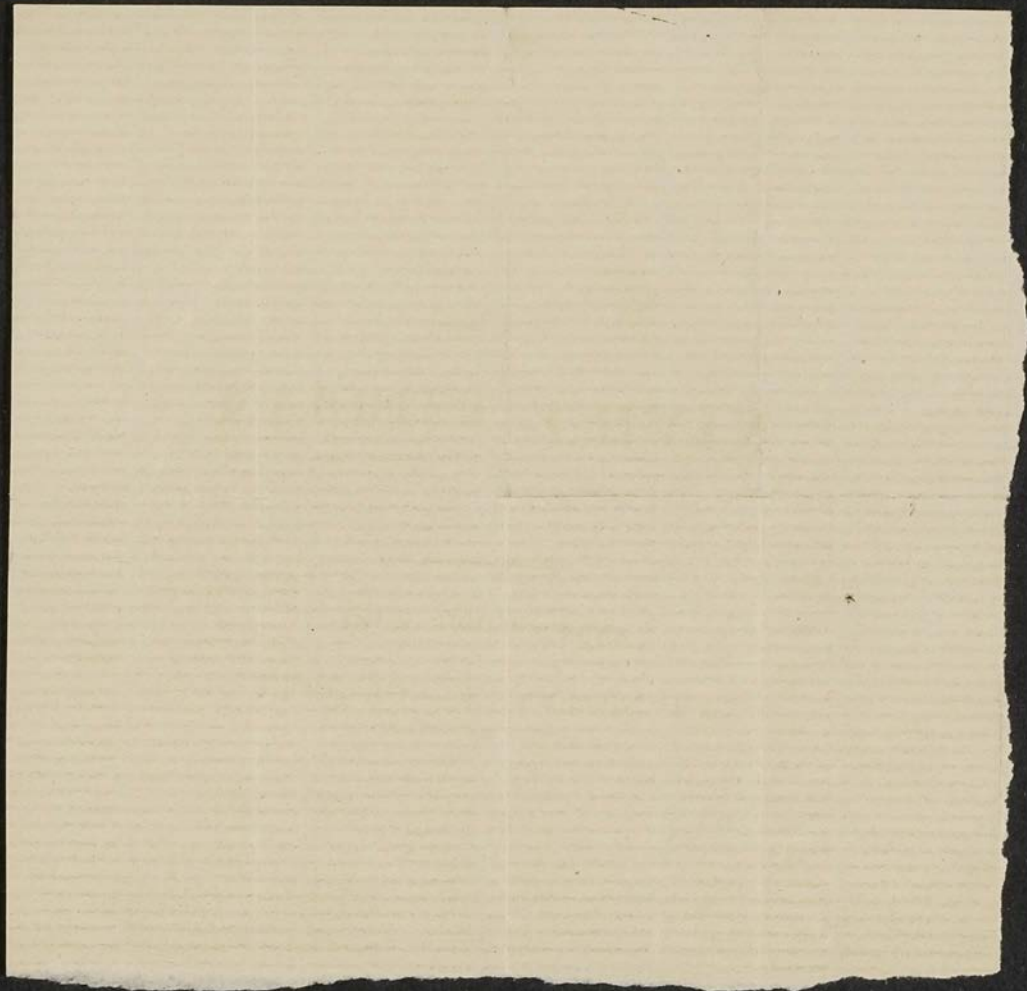
Du 5 Janvier 1888

---

~~CYPRIEN CHAIX~~

DÉPUTÉ





3



2

ELECTION SÉNATORIALE

Du 5 Janvier 1888

---

~~CYPRIEN CHATX~~

DÉPUTÉ

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

ALLEN CHATZ

1961

ELECTION SÉNATORIALE

Du 5 Janvier 1888

---

~~CYPRIN CHAIX~~

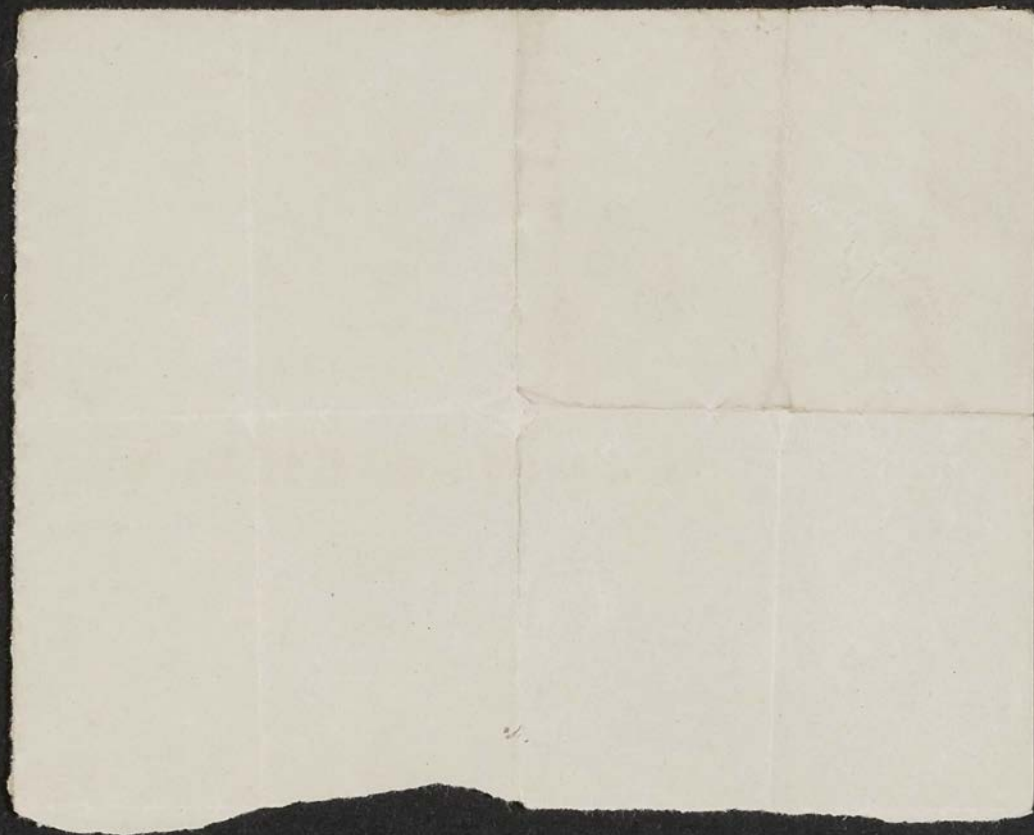
DÉPUTÉ

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

LEONARD S. BROWN

1954



9

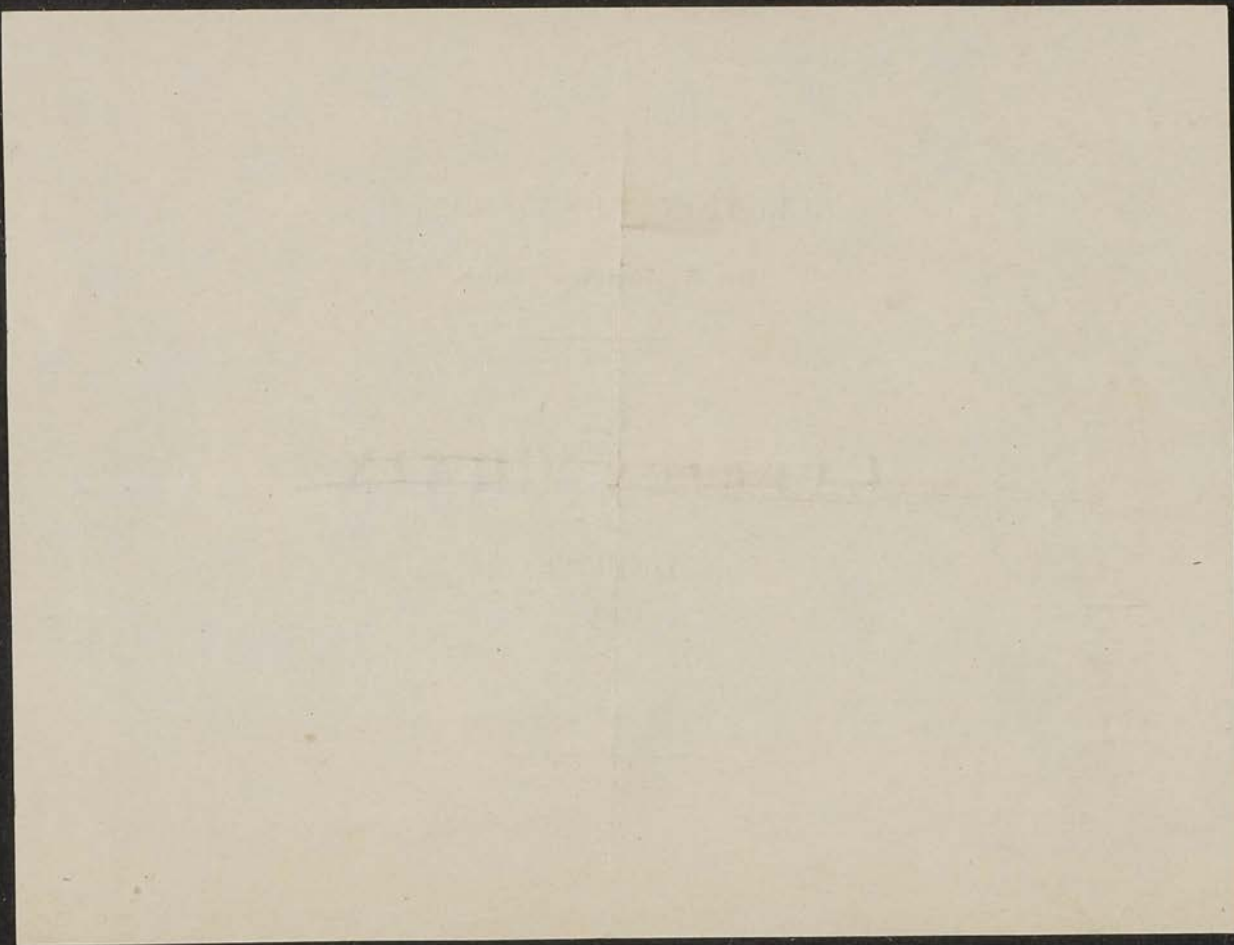
ELECTION SÉNATORIALE

Du 5 Janvier 1888

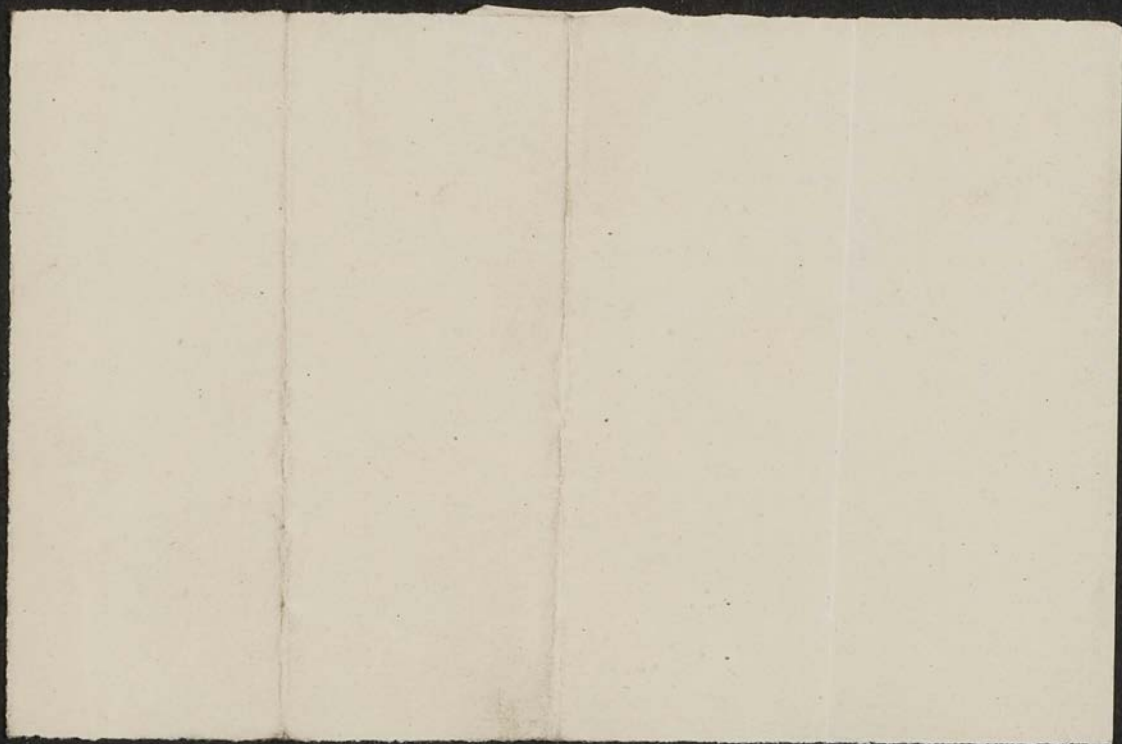
---

~~CYPRIEN CHAIX~~

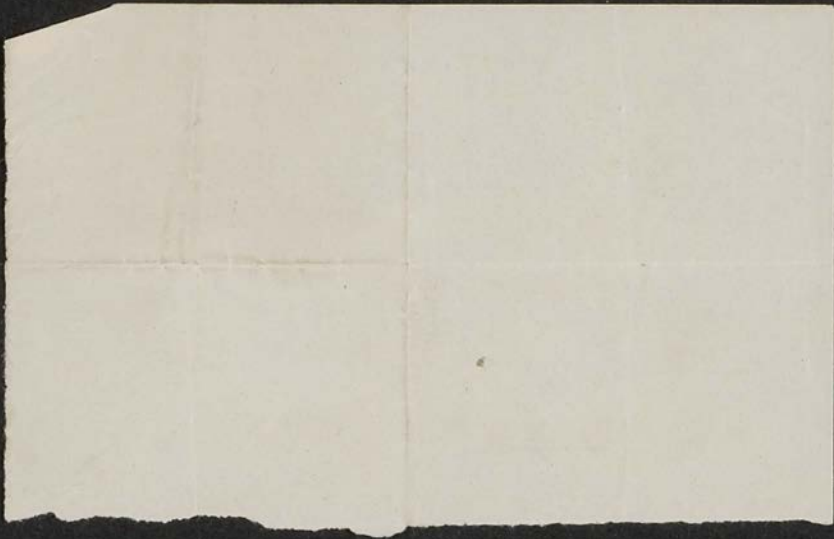
DÉPUTÉ







3



3

ELECTION SÉNATORIALE

Du 5 Janvier 1888

---

~~CYPRIEN CHAIX~~

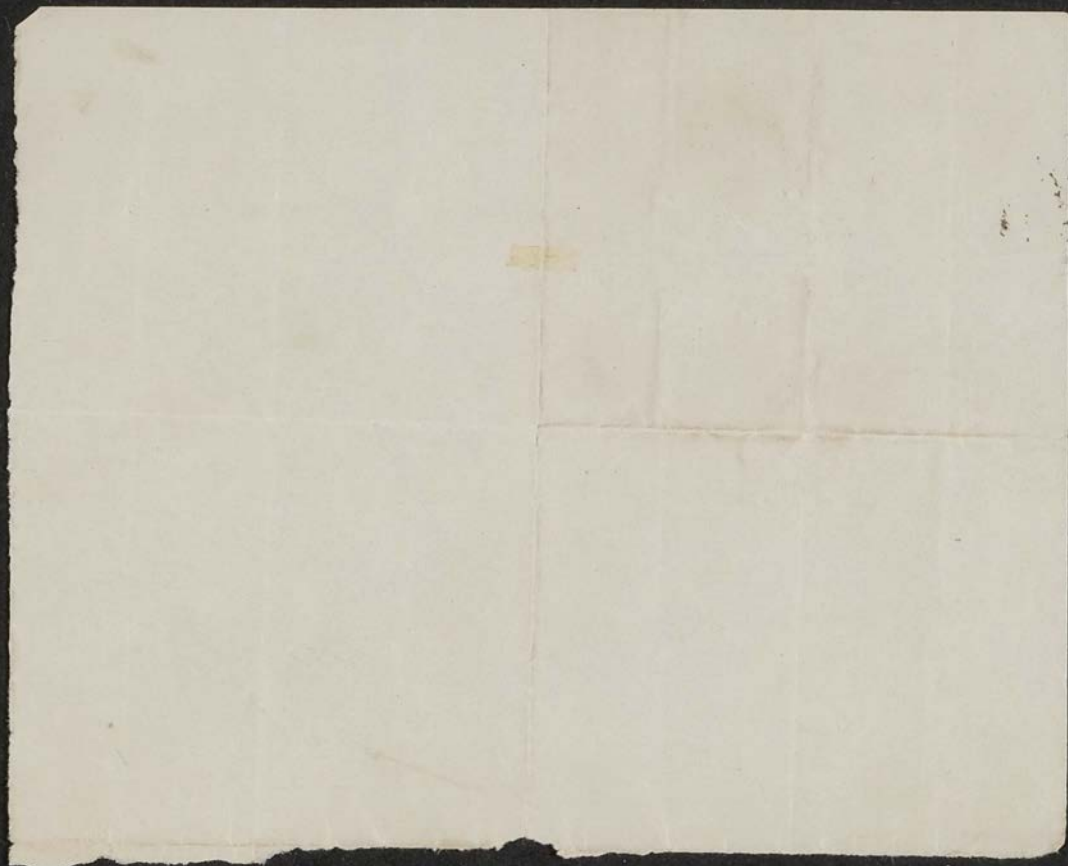
DÉPUTÉ

1917

1917

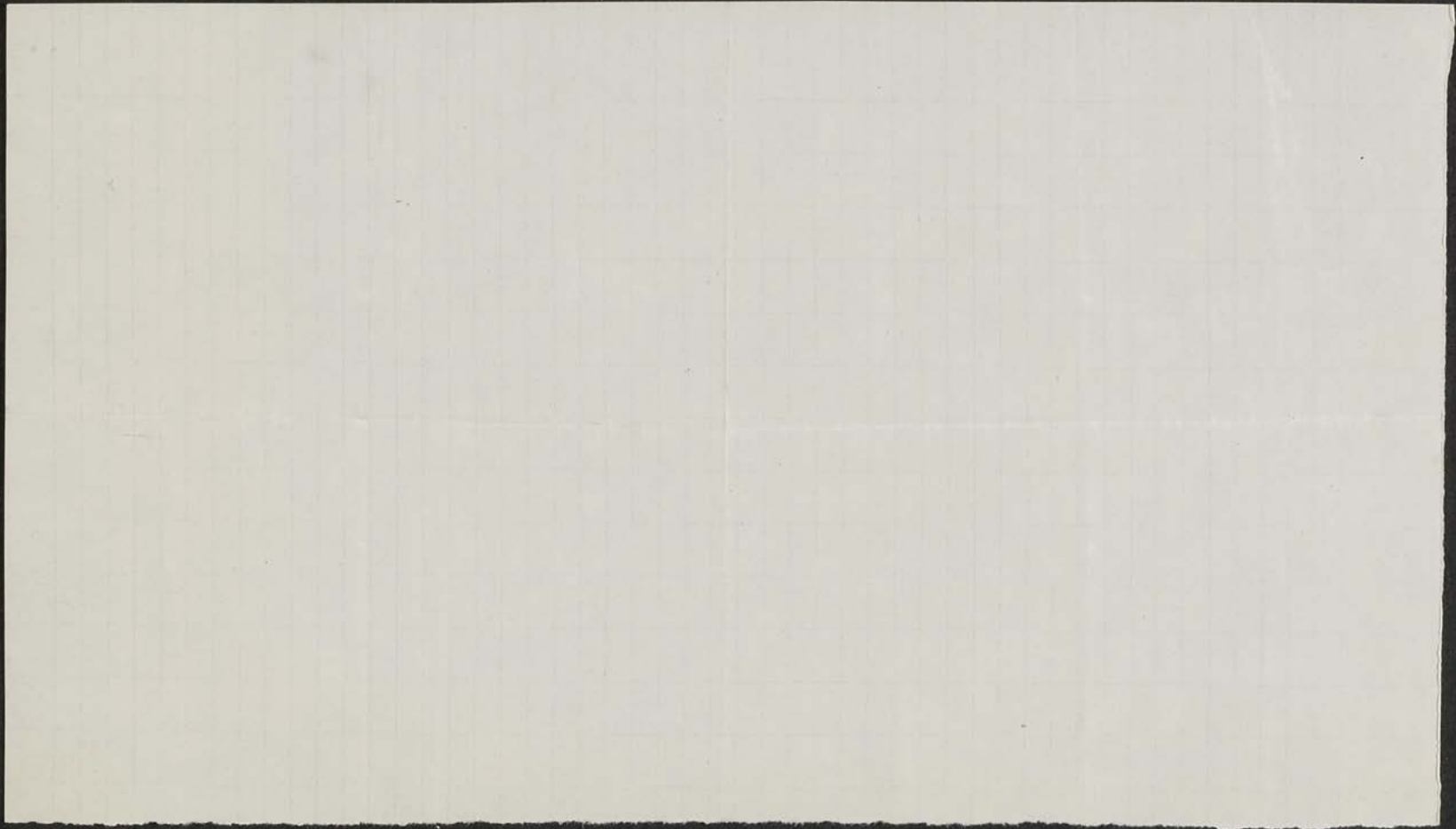
1917

1917



7





9



3

ELECTION SÉNATORIALE

Du 5 Janvier 1888

---

CYPRIEN CHAIX

DÉPUTÉ

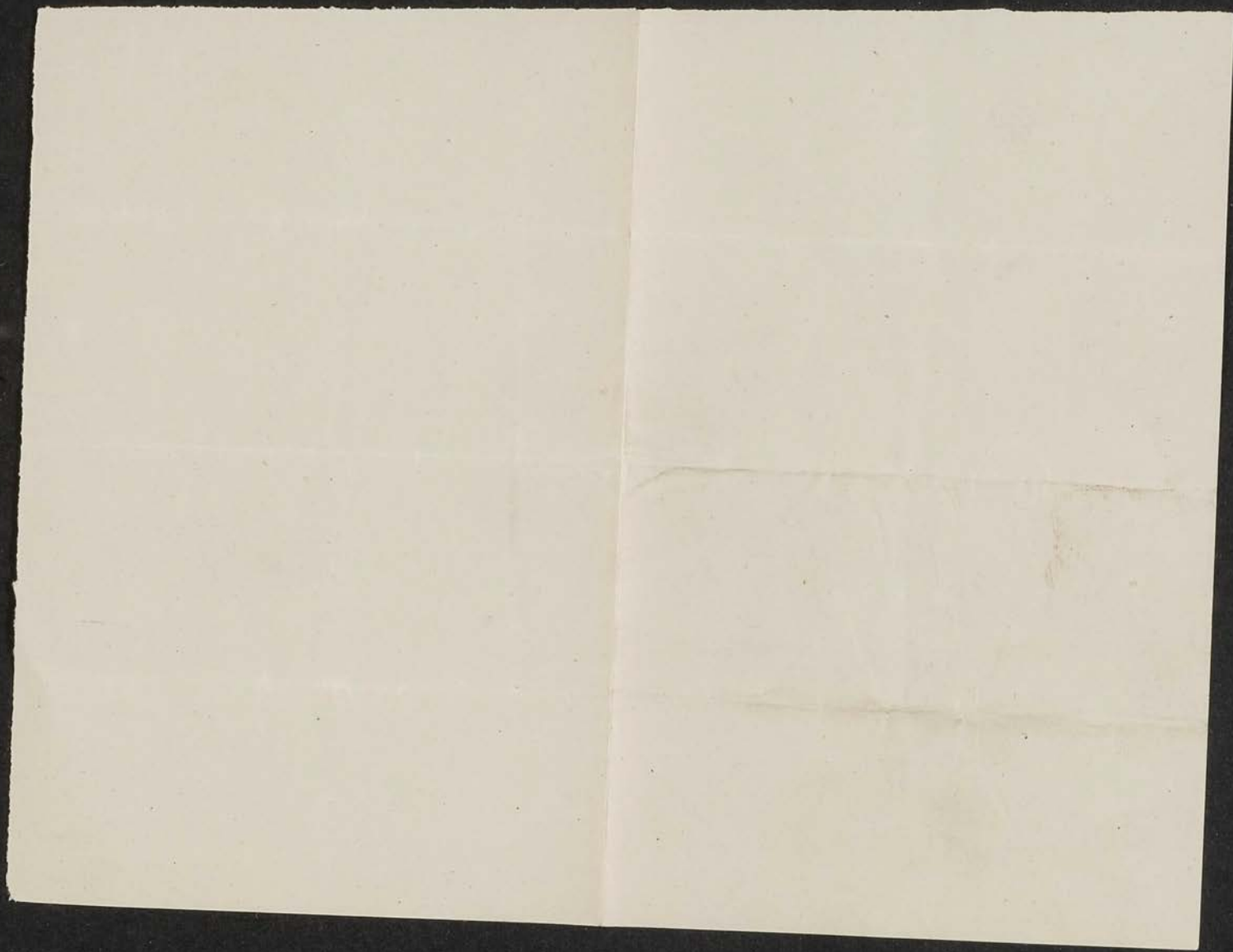
THE CITY OF NEW YORK  
IN SENATE  
January 18, 1892

REPORT  
OF THE  
COMMISSIONERS OF THE LAND OFFICE

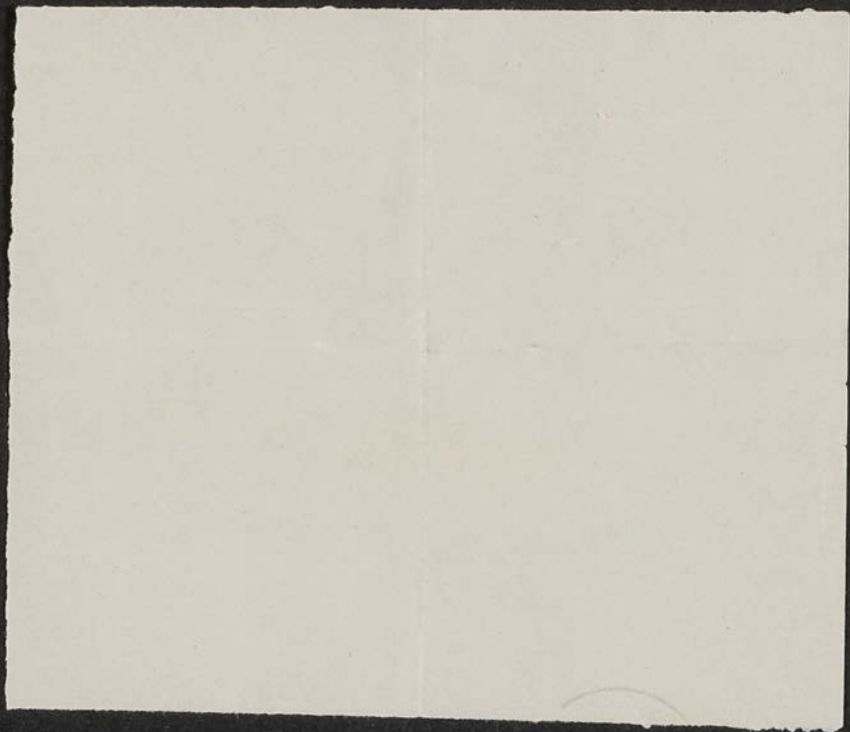


3





2



*J*

25

ELECTION SÉNATORIALE

Du 5 Janvier 1888

---

CYPRIEN CHAIX

DÉPUTÉ

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

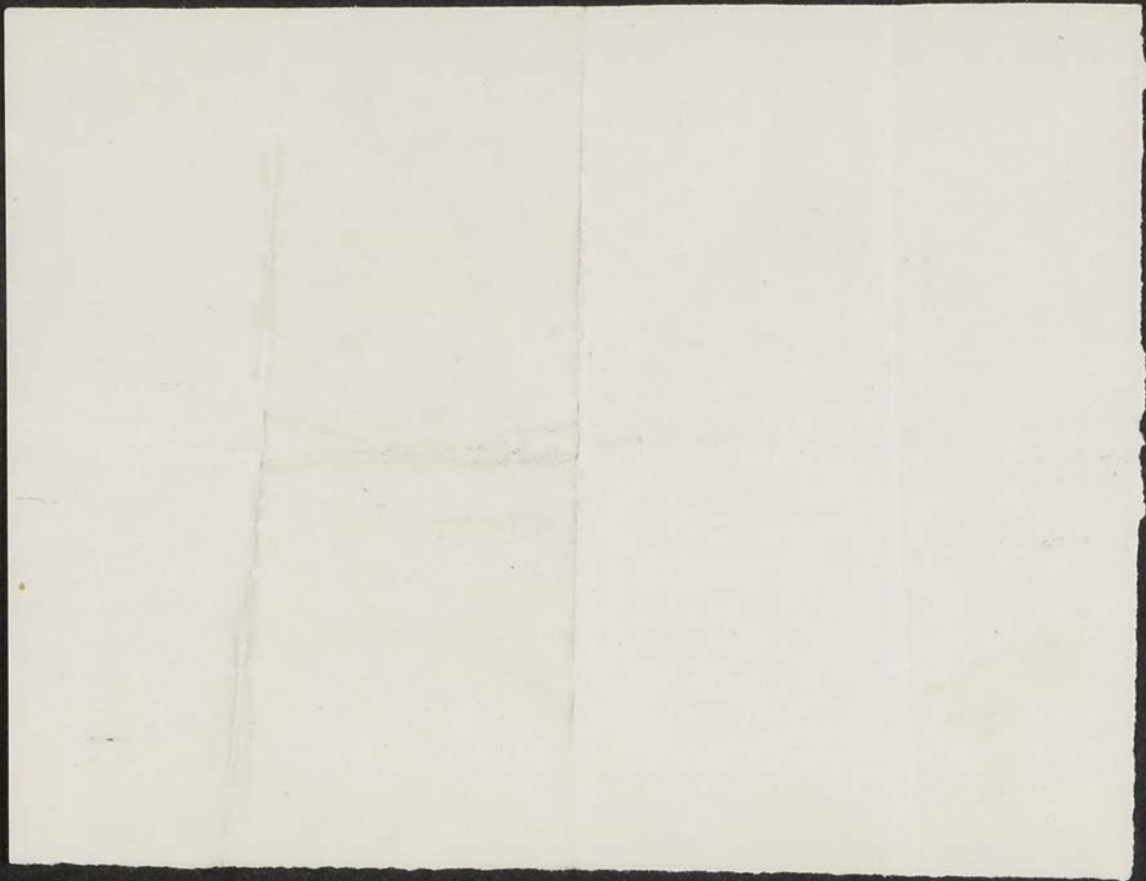
PHYSICS DEPARTMENT

7-11-1962

1871

3





9

ELECTION SÉNATORIALE

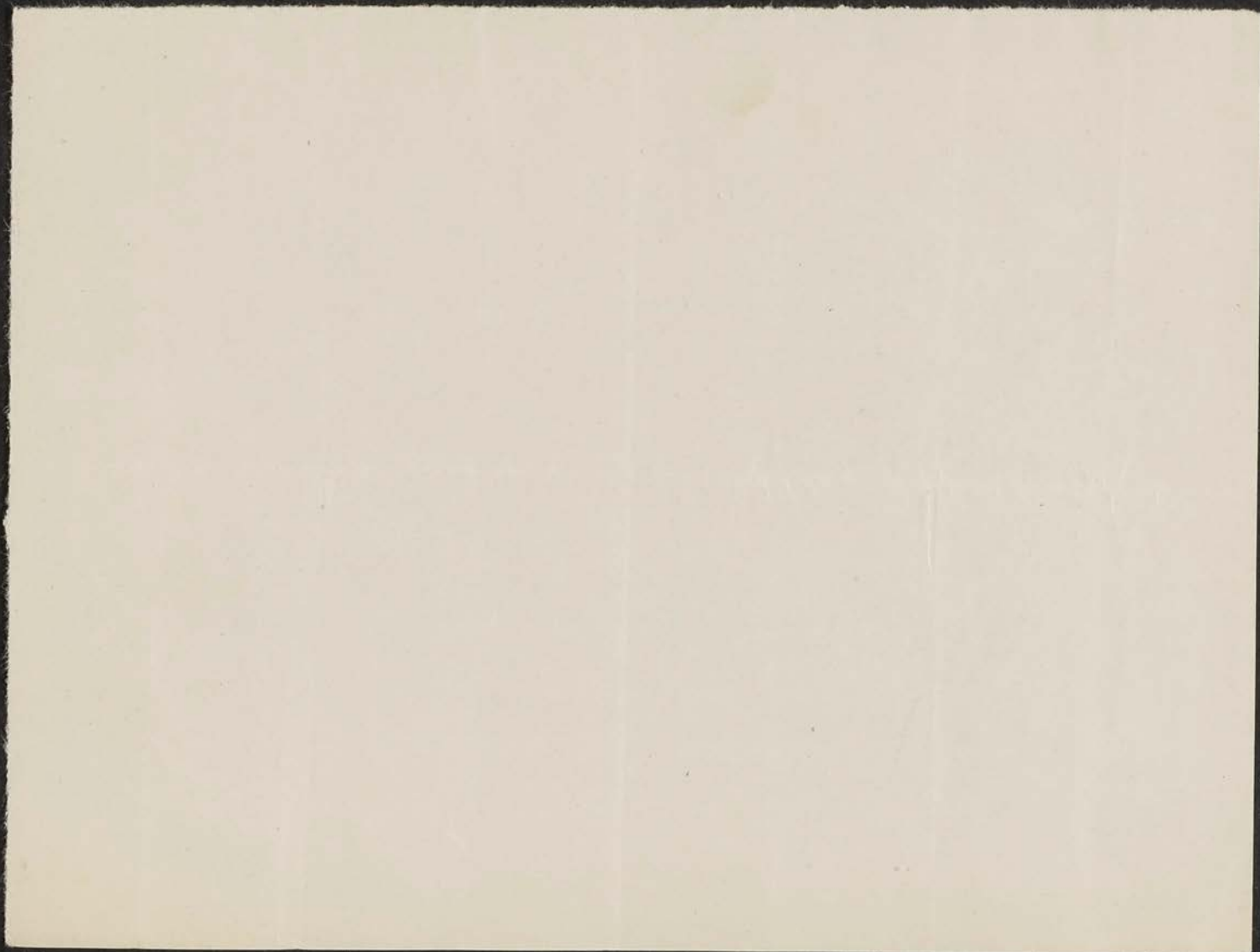
Du 5 Janvier 1888

---

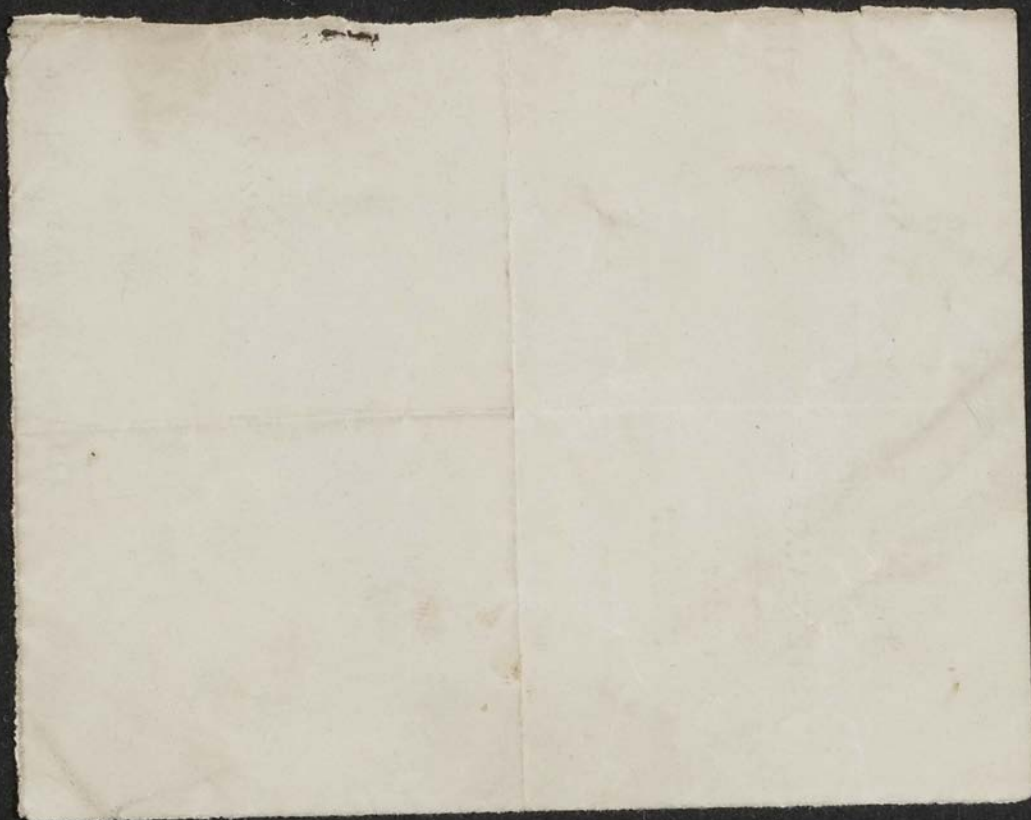
~~CYPRIEN CHAIX~~

~~DÉPUTÉ~~



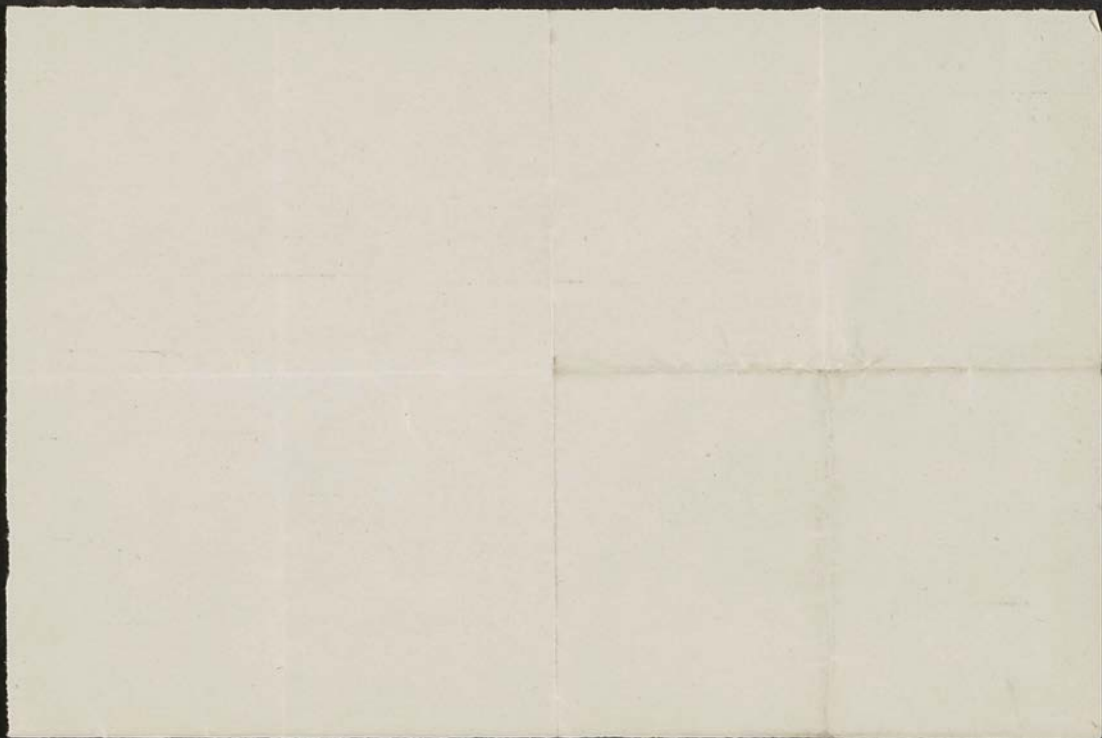


2

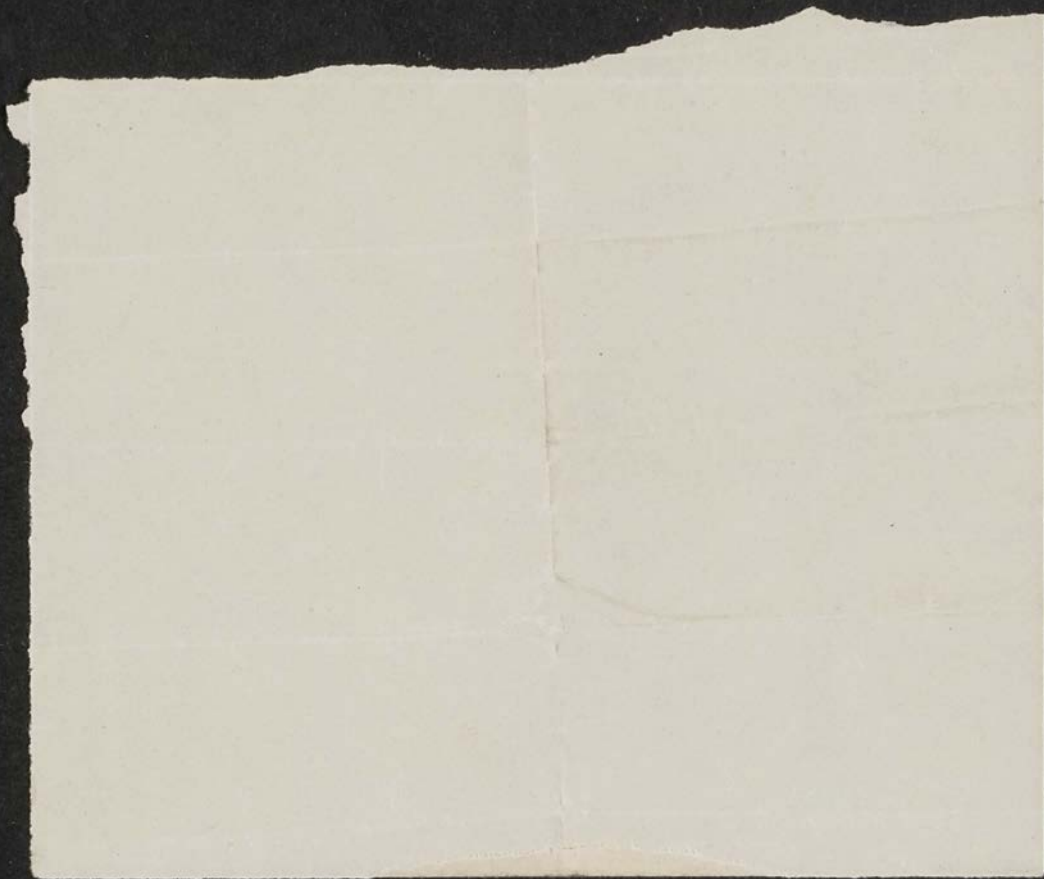


9





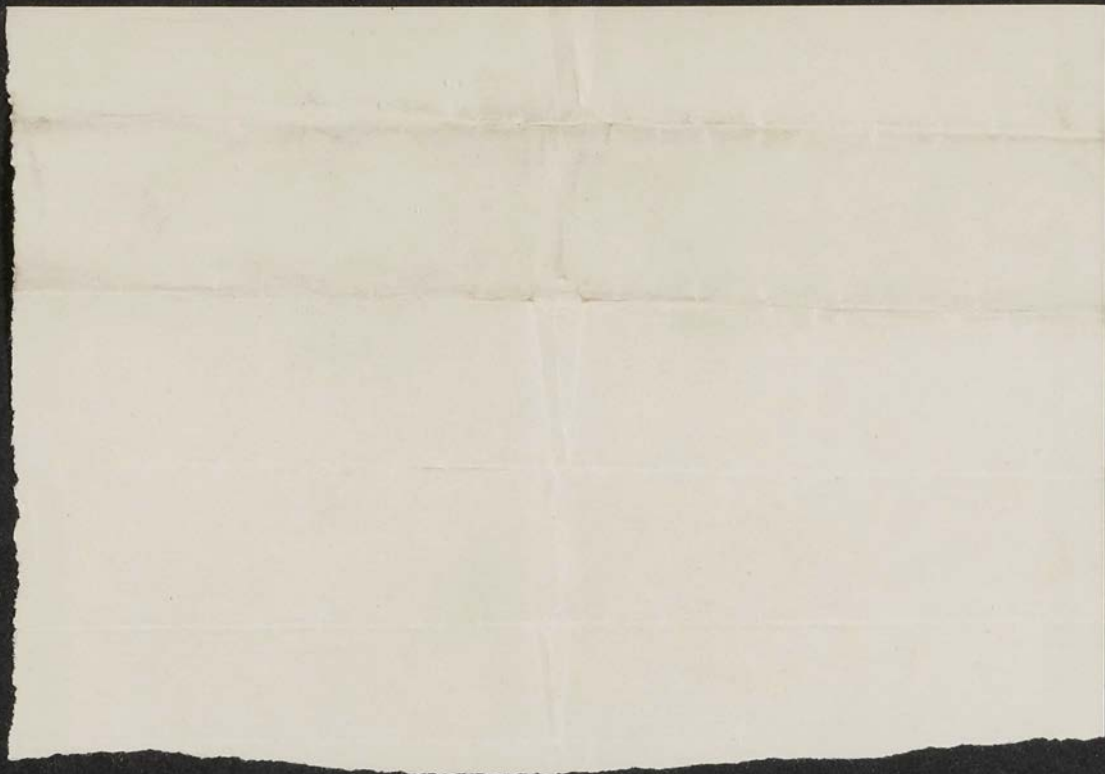
3



2

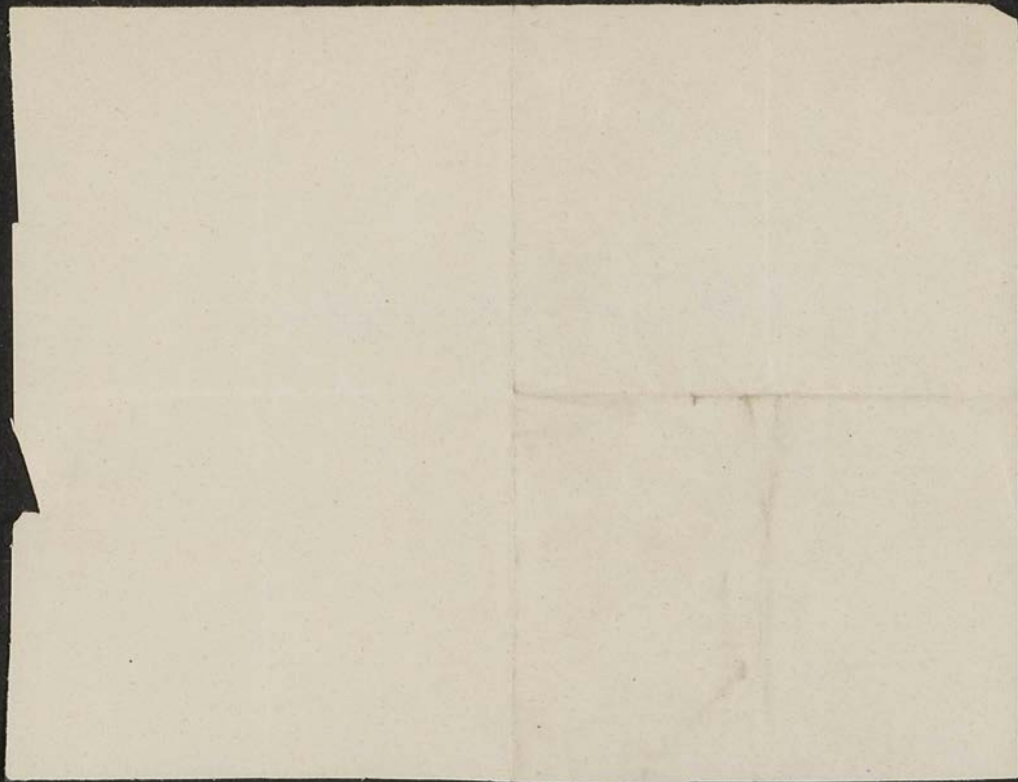


3



3



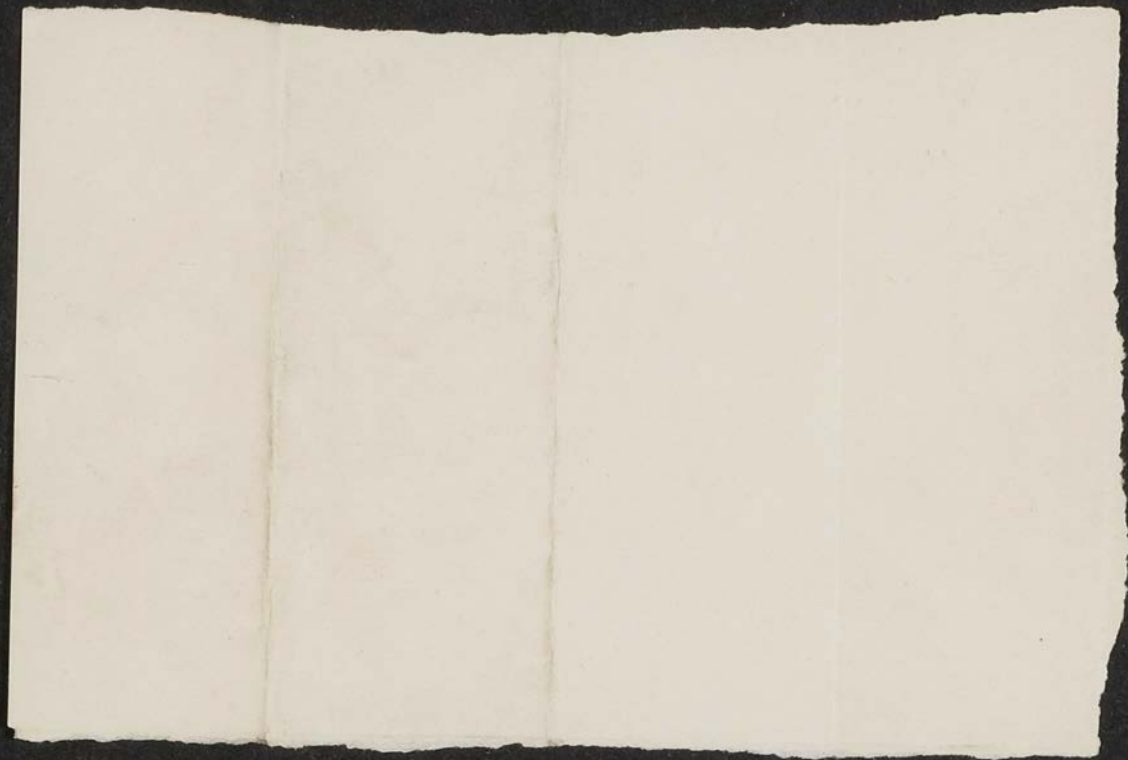


c'est un aim

g



3



3



3



1871

9



9

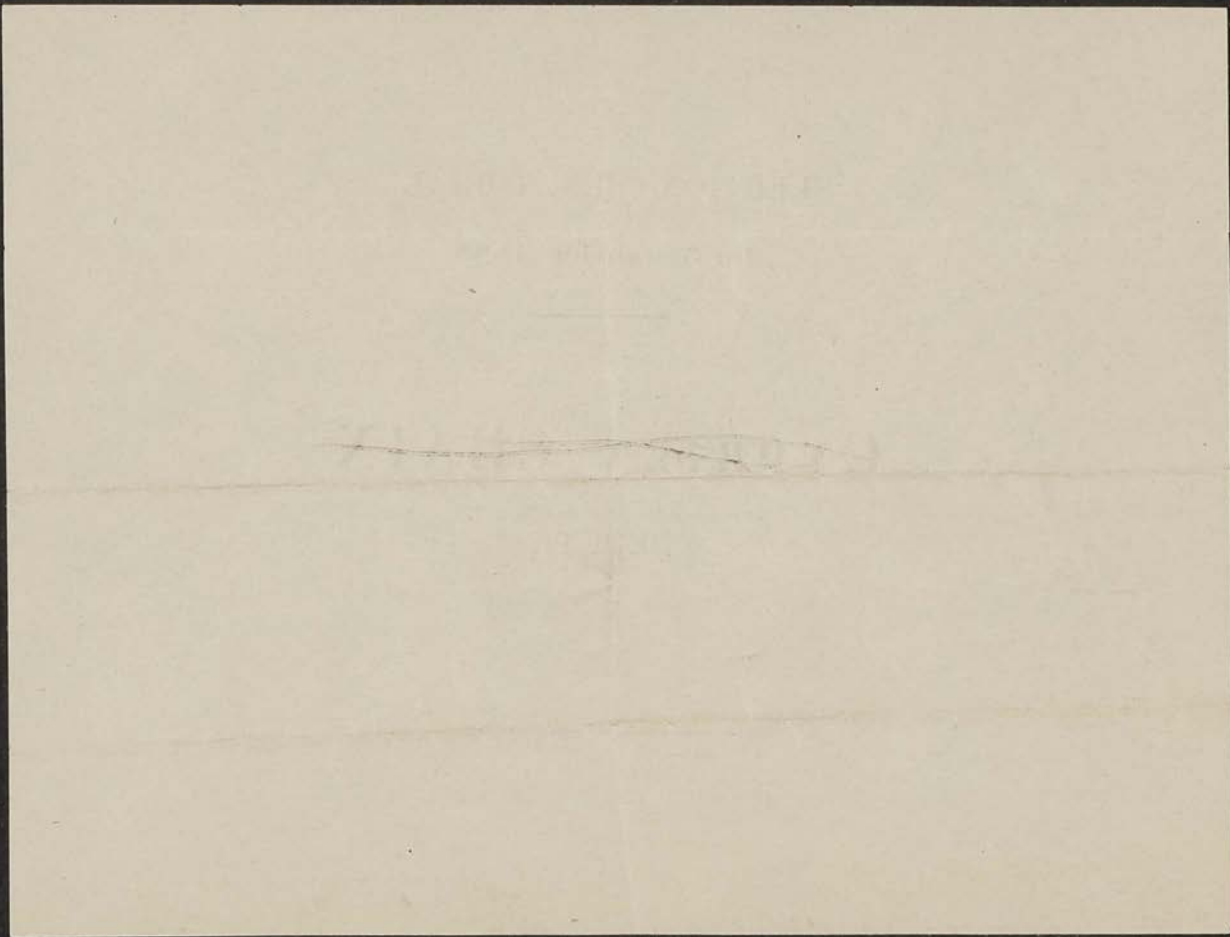
ELECTION SÉNATORIALE

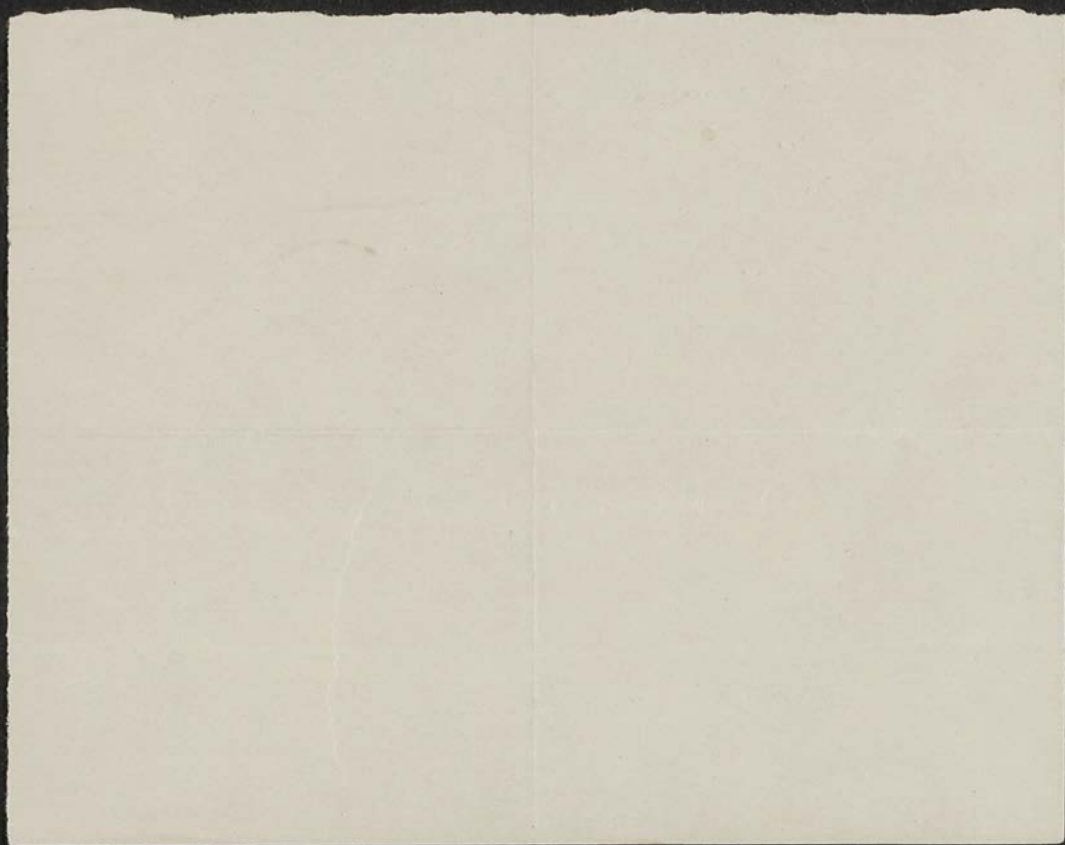
Du 5 Janvier 1888

---

~~CYPRIEN CHAIX~~

DÉPUTÉ

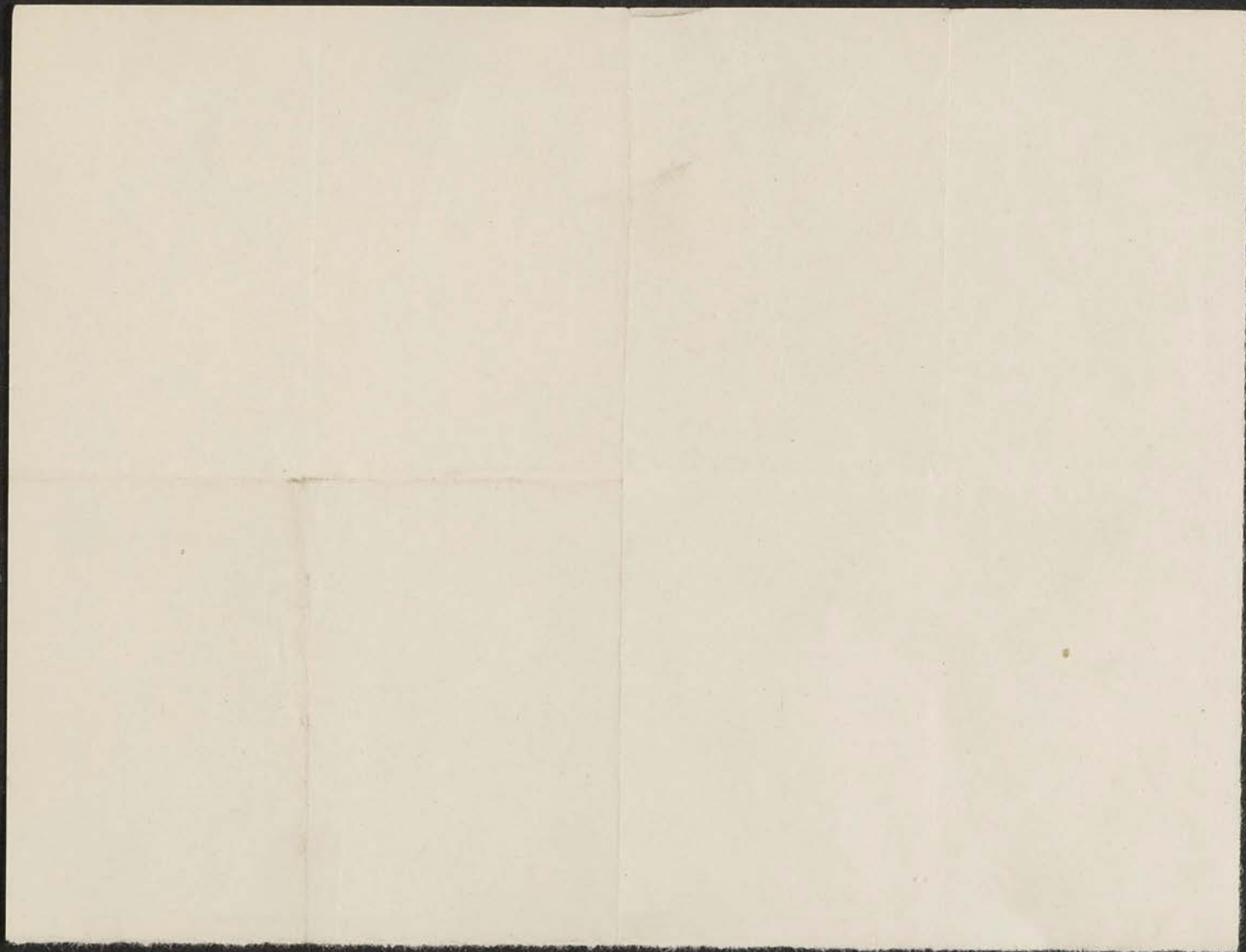




3

—





9

10

Résultat de l'élection.

Electeurs inscrits — 301

1/4 ————— 91

---

Totants ————— 393

Ballots blancs en plus = 10

Suffrages exprimés = 313

Majorité absolue = 157

Ont obtenu

M. M. Eypier Charrin ————— 303

Bébelin Vies ————— 8

Euzier ————— 1  
Gaudencas ————— 1  
Oudolat ————— 1

---

En conséquence, M. Eypier Charrin  
a été élu député du département des Hautes-Alpes  
par le département des Hautes-Alpes.

*1<sup>ère</sup> Section*

Candidats: *M. Chair*

*M. Roussel*

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

20	12345 67890	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	12345 67890	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	12345 67890	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	12345 67890	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	12345 67890	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	12345 67890	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	12345 67890	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	12345 67890	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	12345 67890	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	12345 67890	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	12345 67890	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	12345 67890	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	12345 67890	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	12345 67890	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	12345 67890	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats *M. Roussel*

*M. Roussel*

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

20	12	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	12	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	12	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	12	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	12	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	12	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	12	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	12	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	12	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	12	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	12	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	12	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	12	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	12	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	12	300	300	300	300	300	300	300	300	300

M. Chais	a obtenu	105	voix
M. Bernini-vie	a obtenu	2	voix
Barraud	a obtenu	1	
Bulletin blanc		16	
		<hr/>	
		124	

6

Le Président,  
H. Galland

Le Secrétaire,  
Gilles Odier  
Stimé Guig  
Vivary

Election sénatoriale  
du 7 Janvier 1878.  
1<sup>re</sup> section de vote.

Feuille de pointage des votes.

Candidats: M. Cyprien Chaire M.

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats M. L...

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

M. Chais-Lypin a obtenu ——— 102 voix  
 M. Lujier a obtenu ——— 2 ———  
 Bulletins blancs ——— 19  
 Total ——— 123 ———

Le Président,  
 J. Auger

Les Secrétaire,  
 J. Lujier  
 J. Lujier  
 J. Lujier

2

Election sénatoriale  
 du 4 janvier 1888.

2<sup>e</sup> Section de vote.

Feuille de pointage des votes.

Candidats: M. *Chais-Lyprieu*

M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats M. *Eggenstein*

M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300



M. Chais	a obtenu	96	voix
M. Eugère	—	2	—
M. Lamercion	—	1	—
M. Bévérini Vico	—	3	—
Bulletins blancs	—	5	—
Total cent sept		107	

Le Président,	Les Secrétaires,
Villanoy	Pignier Jacques
<del>Raynaud</del>	J. Auguste Auger
	Bernard
	Raynaud

8

Election sénatoriale  
du 1<sup>er</sup> janvier 1888.

3<sup>e</sup> Section de vote.

Feuille de pointage des votes